

démocratie

Mensuel publié par le MOC-CIEP pour promouvoir la réflexion critique et les débats de société

| Juillet-Aout 2022 | N°7-8

SOCIÉTÉ



Balades décoloniales : un autre regard sur notre espace public

La mort de Georges Floyd en mai 2020, survenue à la suite d'un contrôle policier à Minneapolis, a provoqué une vague d'indignation dans le monde. Des manifestations pour dénoncer le racisme toujours bien présent dans nos sociétés ont été organisées un peu partout. La Belgique n'échappe pas à ce phénomène : la mort de Georges Floyd ravive des blessures et relance le débat sur le passé colonial de notre pays, donnant lieu à des rassemblements devant ses représentations dans l'espace public. Les manifestants et manifestantes réclament le déboulonnage des statues à l'effigie du roi Léopold II. En attendant que les choses bougent au niveau politique, les mouvements anti-racistes poursuivent leur mobilisation au moyen de parcours décoloniaux dans diverses villes du pays. Visite d'un d'entre eux dans la cité du Doudou.

PAGE 5

SOCIAL Inondations

Un hall comme point d'arrimage dans le chaos

PAGE 2

INTERNATIONAL Récit

Le sourire de Sarayaku

PAGE 10

SOCIÉTÉ Animation socioculturelle

Le jeu dans l'apprentissage

PAGE 12

ENVIRONNEMENT Tourisme local

Quelle gouvernance pour les sites naturels à vocation touristique ?

PAGE 15

ÉCONOMIE Énergie

Contre la hausse des prix de l'électricité : le modèle coopératif

PAGE 17

INTERVIEW Benjamin Biard

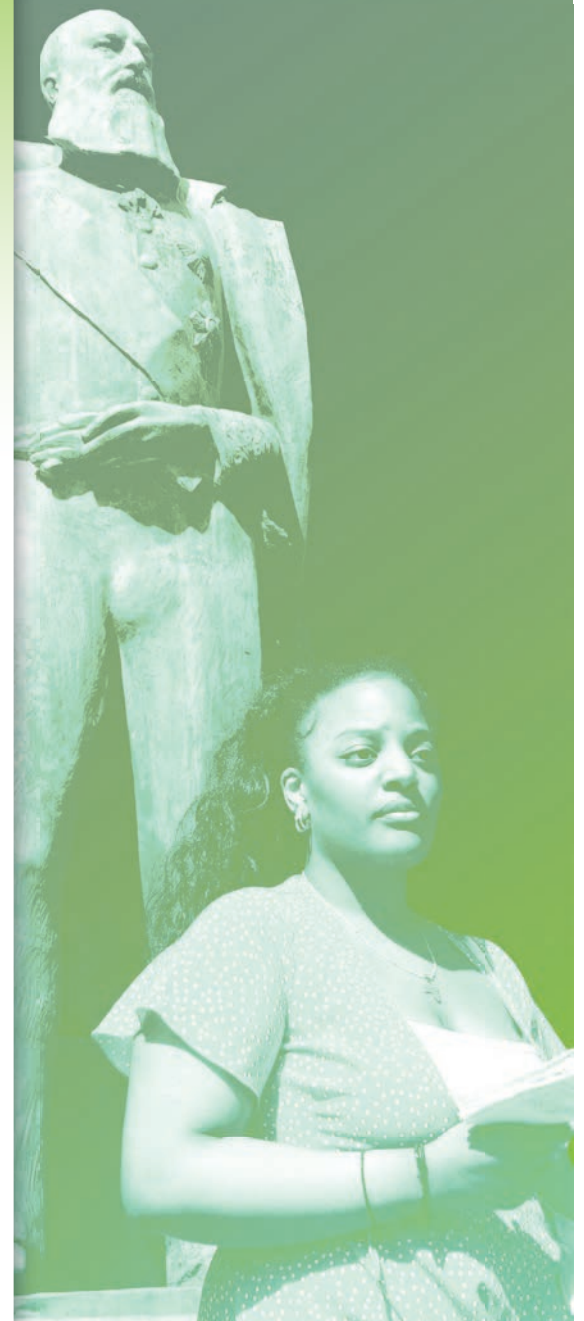
Quand les partis politiques se réinventent

PAGE 20

CULTURE ET DÉTENTE

Balades découverte et visites d'expo

PAGE 22



Inondations

Un hall comme point d'arrimage dans le chaos

> Aline LAMBERT (*)

Un an après l'épisode tragique des inondations en Wallonie, Aline Lambert raconte son expérience de bénévole à Pepinster, du 19 au 24 juillet 2021. Armée de bottes, d'une pelle et d'un seau, elle voulait y retrouver ses manches. Elle finira par exercer son métier de psychologue avec un hall comme seul point d'arrimage pour accueillir la parole singulière des sinistrés et sinistrées. Témoignage.

L'expérience vécue auprès d'une population traumatisée et déjà fragilisée par des conditions de vie difficiles m'a permis de tirer divers enseignements pour la pratique professionnelle en santé mentale. Comment accompagner au mieux les personnes confrontées aux situations catastrophiques ? En tant que psychologue, comment soutenir une parole singulière face à un trauma collectif ? Et comment ne pas gommer les sources sociales, économiques et environnementales des problèmes auxquels elles font face ?

Une expérience du réel

Lors des terribles inondations de juillet 2021, je me rends à Pepinster. Dans un élan citoyen, je cherche à fournir une aide aux personnes sinistrées dans ce lieu que j'ai fréquenté par le passé. C'est un endroit qui m'apparaissait déjà un peu abîmé avant les inondations, les vieilles usines de textile se délabrant toujours plus dans le paysage de la Vesdre. On pouvait y repérer une certaine précarité. Les inondations sont venues renforcer cette perception. De nombreux quartiers frappés de plein fouet par les inondations sont occupés par des personnes à bas revenus qui habitent dans des logements vétustes. C'est un constat sous nos yeux : les personnes en situation de pauvreté sont plus vulnérables aux changements climatiques. La brutalité des inondations est donc venue aggraver une situation de vulnérabilité liée aux conditions de vie précaires dans lesquelles se trouvaient ces personnes. Bien déterminée à ne pas laisser les riverains inondés en plan, je décide d'apporter mon soutien.

Rejoindre la ville ne fut pas une mince affaire tant les routes étaient barrées. Traversant d'abord Aywaille, je commence à mesurer la gravité de la

situation. Des déchets amoncelés bordent les maisons proches de l'eau. Bientôt parvenue aux abords de la ville, des policiers m'indiquent de me garer car celle-ci n'est plus accessible en voiture. Arrivée à pied, je fais quelques pas dans la rue principale. Prise au corps par un réel insoutenable, l'heure n'est plus à mesurer l'ampleur des dégâts. Tout est détruit, les rails sont coupés, le macadam et les trottoirs arrachés. L'odeur est nauséabonde. Une boue séchée recouvre tout. Des voitures sont échouées à gauche et à droite. Des montagnes de déchets s'accumulent devant les maisons. Des camions et des pelleteuses s'activent dans cette décharge à ciel ouvert. La tâche paraît insurmontable. Les quelques personnes que je croise ont le regard vide.

Agir dans le chaos

Que faire ? Je propose mon aide çà et là. Je croise alors une dame qui semble vouloir faire comme moi et qui me propose de rejoindre le hall. Là-bas, il y a des vêtements à trier, de la nourriture à distribuer, des camions à décharger, mais il y a surtout des gens à accueillir. Ceux-ci affluent pour recevoir de la nourriture, des vêtements, pour soigner des blessures, avoir des médicaments, retrouver leur animal, remplir un papier, ne pas être seuls... Grâce à ce hall, ce point de chute, je peux me mettre au travail et m'inscrire dans le mouvement de la solidarité.

Alors que je distribue les vêtements, l'appel d'un bénévole retentit dans le hall : « N'y a-t-il pas un psychologue ici ? » Je vais alors me signaler au poste de secours. Au pied levé, nous créons un lieu d'accueil de fortune, un peu à l'abri des regards, derrière une paroi mobile.

Bien que régulièrement confrontée dans mon travail à des problématiques traumatiques, il m'apparaît très vite que je ne sais pas mieux que quiconque comment faire dans cette situation particulièrement extrême. Mais ce qui me semble vital, c'est qu'une parole singulière puisse se dire et être légitimée. Car au vu de la gravité pour toutes et tous, les personnes s'autorisent peu à dire ce qui leur arrive. Il y a toujours pire qu'eux.

Des paroles singulières

🗨️ Nadine

« Il y a le traumatisme de tout le monde, celui de mon mari qui a failli mourir, mais il y a le mien aussi. J'ai besoin de vous dire ce qui m'est arrivé, car je pleure non-stop depuis trois jours. Moi qui aime aider les autres, je n'y arrive plus. Mon appartement n'a pas été touché, mais j'ai cru que mon compagnon allait mourir. De mon balcon, je voyais sa maison qui se remplissait d'eau et il était bloqué. » Nadine est venue plusieurs fois. Elle s'est « sentie prise au sérieux ». Elle a eu le droit d'exprimer sa souffrance. Nous avons cherché ensemble comment elle pouvait se rendre utile sans s'épuiser. Elle a décidé de faire des crêpes pour les voisins.

🗨️ Marie

Marie n'a qu'une jambe et circule en chaise roulante. Elle est une véritable rescapée. Son petit chien a été emporté par le courant. Elle s'est agrippée à un arbre et ne sait plus comment elle a fait pour sortir de l'eau. « Je suis parano et alcoolique, j'ai besoin d'une bière et d'une tente pour m'isoler, pour prendre du recul, car je deviens folle chez mon beau-fils, il me veut du mal. » Marie prend ses deux requêtes au sérieux. Nous contactons également son médecin traitant afin qu'elle puisse avoir son traitement habituel. Marie passe deux fois par jour pour voir si nous n'avons pas retrouvé son chien. Elle vient pour s'extraire des regards, boire une bière et m'expliquer l'impossible pour elle de faire un deuil. « Marie traite les manques par l'alcool. » L'accompagner consiste à admettre son traitement de l'impossible tout en se souciant de ses conditions de vie. Parler des problèmes concrets lui permet d'être dans un lien pacifié où elle se sent plus protégée face à ce qu'elle nomme « la méchanceté du monde » et qui la concerne personnellement. J'invite l'équipe de secours à prendre toutes ses demandes au sérieux, si insignifiantes puissent-elles paraître.

🗨️ Magali

Pour Magali, la situation semble dévoiler le lien ravageant à sa mère. Elle apprend que sa maison va être abattue. Lors de la montée des eaux, elle a pris sa fille sur les épaules et a quitté sa maison alors qu'elle avait de l'eau à la taille. Sa mère les héberge. « J'ai toujours été forte, mais là je n'y arrive pas, je suis submergée. Ma mère fait le décompte des machines à laver pour que je lui rembourse et elle m'interdit de parler de ce qui est arrivé. Elle me demande d'être positive pour la petite. Mon frère a une maison vide et ne veut pas me la prêter. Pourquoi on m'abandonne toujours ? » Sa question est très importante. Peut-être pourrait-elle s'adresser à un Service de Santé mentale de la région quand la situation sera un peu plus calme. Je soutiens qu'elle puisse mettre, pour sa fille, quelques mots sur l'expérience vécue. « Ma mère dit que j'en fais un plat. » J'atteste que ce qui lui arrive est très dur. Je cherche avec elle la possibilité d'un abri plus serein. « Ma grand-mère serait contente de nous accueillir, mais j'ai peur de la déranger. » Je lui indique que le plus urgent est qu'elle puisse se reposer et se calmer un peu.

🗨️ Évelyne

Jeune grand-mère, Évelyne craque totalement. « J'ai couru toute ma vie et maintenant tout est détruit : ma maison, celle de mon fils, celle de mon père et mon salon de coiffure. » Elle et son mari s'étaient attachés avec une ceinture « pour vivre ou mourir ensemble. J'en ai marre d'écouter les problèmes des gens, coiffeuse c'est un peu comme psy sans la formation, je ne sais pas mettre de limites. Je me rends compte que j'étais en *burnout*, mais je ne l'admettais pas. Là, je n'ai plus le choix. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase ! » Parler une fois à quelqu'un qu'elle qualifie de compétent, pas à n'importe qui, lui a permis d'évacuer ce qui la débordait. Elle a craqué une bonne fois et maintenant elle relativise sa situation. Elle repassera plusieurs fois, mais plutôt sur un mode « collègues bénévoles », elle venait régulièrement donner des coups de main au hall et en profitait pour « me dire un petit bonjour. »

🗨️ Nicole et Richard

Nous sommes informés par des bénévoles d'une situation critique. La catastrophe met au jour pour Nicole un « entourage toxique » : son mari, sa sœur, son frère... « J'ai toujours arrangé les problèmes de tout le monde et je ne me suis jamais plainte. » Sa maison est dévastée, une

voiture s'est échouée dans son potager, «le seul truc qui m'appartient». Son mari Richard refuse l'aide des bénévoles pour vider et nettoyer la maison, il veut que tout reste comme ça, qu'on ne touche pas à ses affaires. L'odeur de pourriture est intenable. Avec une collègue, nous passons régulièrement et essayons d'introduire la nécessité d'un déblayage. Nous lui indiquons que le problème nous dépasse aussi, mais que nous ne pouvons laisser des personnes vivre dans une situation pareille. De petites demandes en repas distribués, un lien de confiance s'installe et ce couple accepte finalement de l'aide. Nous nous intéressons avec Richard au choix d'objets sauvés tout en soutenant que d'autres ne pourront l'être, qu'ils sont trop abimés, voire pourris. Pour Nicole, en prenant au sérieux sa demande de shampoing colorant, elle se sent «prise en compte personnellement». Il aura fallu tenir compte de son «style» pour qu'elle ne se sente pas prise dans le flot de la solidarité anonyme.

Émilie

Émilie a 83 ans et vit au deuxième étage. Elle n'a aucun dégât dans son appartement. «J'ai tout vu ! Pourquoi je dois toujours tout voir ? Pourquoi tout le monde m'en veut d'être restée en vie ? » La persécution est omniprésente. On veut lui faire payer d'être restée en vie. «D'ailleurs, les bénévoles n'apportent pas les repas chez moi.» Ce dont je m'étonne. Elle me dit que cela fait trois jours qu'elle n'a pas mangé. Qu'aime-t-elle manger ? Émilie adore cuisiner en écoutant de la musique et «là tout est foutu, j'ai du jeter tout ce qu'il y avait dans mon réfrigérateur et je n'ai plus d'électricité pour écouter de la musique, alors qu'elle m'empêche de penser à toutes les horreurs.» Nous examinons ensemble la radio : quelles piles la feront fonctionner ? «Et pourriez-vous me trouver un petit réchaud pour cuisiner ? » Petit à petit, elle accepte que les bénévoles s'introduisent pour apporter les repas. Quand nous passons dans la rue, elle est toujours à sa fenêtre et nous entamons une petite conversation.

Jean-Pierre

Monsieur ne dort plus. Il a vu un père et son fils se noyer. En tant que témoin impuissant, la culpabilité est à son comble. Il vient demander de l'aide, car il ne dort plus du tout à cause des images qui reviennent, mais il précise qu'il veut «être le dernier sur la liste, que les autres doivent passer avant lui.» Jean-Pierre a toujours aidé tout le monde, c'est sa trouvaille dans la vie, son style. Sans cela, il a l'impression qu'il n'a pas de

place dans ce monde. Les eaux ont emporté son véhicule et il ne peut plus faire les courses pour sa voisine. Il n'a de cesse de venir chercher des produits de nettoyage pour les distribuer chez les uns et les autres, mais il néglige le nettoyage de sa maison sinistrée. «On verra ça après.» Nous l'accompagnons pour qu'il puisse s'inclure dans son propre circuit, pour qu'il ne s'éjecte pas de la scène. Il vient chercher un peu de répit au hall, boire une tasse de café, nous nous enquêrons de son circuit en veillant à ce qu'il ne soit pas illimité.

Quel usage de la parole ?

Cette expérience des inondations met au jour l'incidence sur le psychisme d'un réel démasqué. Les montages symptomatiques¹ semblent ébranlés et s'ensuit une perte de repères conséquente. Dire l'horreur est largement insuffisant. Car, il n'y a pas de mots pour recouvrir l'horreur. Mais il y a peut-être des mots pour dire qui on est dans cette horreur, des mots pour supporter un tant soit peu l'impossible en jeu, des mots pour qu'une parole singulière, si minimale soit elle, puisse se réamorcer. Et si les mots ne suffisent pas, comment soutenir la restauration de ce qui fait tenir le sujet ? La permanence d'un intervenant réglé sur la trouvaille singulière du sujet semble une condition de possibilité. Et l'accueil sans condition du débordement ; qu'il s'exprime via des demandes matérielles, des démarches, une recherche de lieu, une demande d'adresse... semble avoir été un préalable nécessaire à cette condition.

Le hall a été un point de repère, un point d'arrimage où quelque chose tient. Cette expérience nous rappelle l'importance d'un lieu d'adresse pour qu'un sujet puisse s'inscrire quelque part et que sa parole puisse se déployer singulièrement. Cela va à l'encontre des modèles de soins préétablis, de plus en plus opprimeants dans le champ de la santé mentale. Ce qui est en jeu dans nos sociétés est l'uniformisation des pratiques dans des canevas de soin et les spécialisations excessives. Dans ce nouveau modèle de soin «evidence based», le sujet risque tout bonnement d'être exclu.

Notre approche se veut artisanale et s'oriente à partir de ce que chaque sujet nous apprend sur sa modalité d'être-au-monde. Cette orientation aura permis la rencontre de chaque sujet sinistré, un par un. Ce texte répond à une nécessité pose la question de comment passer d'un élan citoyen à un désir de travail qui se règle sur des logiques subjectives. #

(*) Psychologue à l'Espace Transition et au Service de Santé mentale de Ciney

1. On entend par montages symptomatiques les manières d'être au monde. Le symptôme ayant son versant négatif (dont on se plaint) et son versant positif (solution symptomatique).



© Stéphanie Baudou

Balades décoloniales : un autre regard sur notre espace public

> Louis STALINS (*)

La mort de Georges Floyd en mai 2020, survenue à la suite d'un contrôle policier à Minneapolis, a provoqué une vague d'indignation dans le monde. Des manifestations pour dénoncer le racisme toujours bien présent dans nos sociétés ont éclaté un peu partout. La Belgique n'échappe pas à ce phénomène : la mort de Georges Floyd ravive des blessures et relance le débat sur le passé colonial de notre pays, donnant lieu à des rassemblements devant ses représentations dans l'espace public. Les manifestants et manifestantes réclament le déboulonnage des statues à l'effigie du roi Léopold II. En attendant que les choses bougent au niveau politique, les mouvements anti-racistes poursuivent leur mobilisation au moyen de parcours décoloniaux dans diverses villes du pays. Visite d'un d'entre eux dans la cité du Doudou.

Il aura fallu attendre un tel événement pour que le passé colonial belge trouve à nouveau une place dans le débat public. La polémique a amené le roi Philippe à exprimer ses « plus profonds regrets », mais non ses excuses, pour les souffrances imposées au peuple congolais durant la période coloniale. Dans la foulée, le Parlement a créé le 17 juillet 2020 une commission spéciale sur le passé colonial belge, ayant pour but de réconcilier les mémoires sur ce passé douloureux.

Cette polémique n'est pourtant pas neuve. Depuis de nombreuses années, des associations représentant les membres de la diaspora congolaise, rwandaise et burundaise militent pour

la création d'une société décoloniale en Belgique. Le Collectif Mémoire coloniale et Lutte contre les Discriminations (CMCLD) a joué un rôle pionnier dans ce domaine. Il s'agit d'un regroupement de plusieurs associations actives depuis une vingtaine d'années en Belgique. Le collectif lutte pour la création d'une société décolonisée ayant une mémoire réconciliée dans laquelle l'ensemble des citoyens et citoyennes peuvent se retrouver. Le CMCLD demande que l'enseignement de l'histoire de la colonisation soit obligatoire et réclame la décolonisation de l'espace public. Pour sensibiliser le public sur ce sujet, le collectif a créé des visites décoloniales à Bruxelles. Leurs origines remontent

au mois de janvier 2011 lors des commémorations qui se sont tenues dans le cadre des 50 ans de l'assassinat de Patrice Lumumba. C'est durant cette journée que naît l'idée de créer des visites guidées pour faire découvrir à la population les traces subsistantes de la propagande coloniale dans l'espace public. Le CMCLD lance sa première visite en avril 2013 grâce à la participation des historiens Lucas Catherine et Antoine Tshitungu. Le collectif a dans un premier temps proposé trois parcours différents à Bruxelles, mais il a depuis lors développé son expertise et ce sont désormais près de 20 parcours décoloniaux qui sont organisés à travers la Belgique.

Le mémorial Jules Cornet a été inauguré en 1953 à l'occasion de la création de la Fondation Cornet. Si Jules Cornet a eu une longue carrière qui ne se limite pas qu'à ses prospections réalisées au Congo, le monument qui a été érigé en son honneur fait clairement référence à la colonie. Les bas-reliefs qui se situent à côté du buste de Jules Cornet montrent tous les deux une vision stéréotypée des Africain-es. La représentation de la nature africaine est également un élément récurrent que l'on retrouve sur de nombreux monuments coloniaux.

Si l'attention se porte le plus souvent sur certains monuments coloniaux bruxellois (statue équestre de Léopold II, buste du général Storm), il faut savoir que l'espace public de notre pays regorge de références au colonialisme belge. L'historien américain Matthew G. Stanard a dénombré 456 statues, plaques et noms de rues faisant possiblement référence au colonialisme belge¹. Ces monuments se situent en

majorité en Wallonie tandis que les mémoriaux qui se trouvent en Flandre se concentrent essentiellement à Ostende et à Anvers. Outre Léopold II, c'est avant tout la génération des « pionniers » de la colonisation qui a été mise en avant par la propagande coloniale au travers de ces statues. L'érection de ces monuments et les commémorations qui s'y sont tenues avaient pour but d'écrire une histoire bien spécifique pour constituer une mémoire collective. Ces mémoriaux devaient valoriser une histoire considérée comme héroïque par leurs commanditaires afin de générer un idéal colonial pour les années à venir. L'histoire qui nous est révélée par ces représentations coloniales est complètement biaisée et c'est pour cette raison que le milieu associatif s'est mobilisé là où le pouvoir public ne se manifeste pas.

Deux ans après la mort de Georges Floyd, on peut dire que le combat pour la décolonisation de notre société continue de progresser lentement. Il faut tout de même reconnaître quelques avancées. Les travaux de la commission spéciale sur le passé colonial belge sont toujours en



© Stéphanie Baudot

INTERVIEW



Pitcho WOMBA KONGA

Artiste rappeur et commissaire de l'exposition « Identités décoloniales de l'Afrique à Mons »

Marie-Fidèle DUSINGIZE

Scénariste à l'UMons

« C'est en étant conscient ensemble qu'on peut vraiment faire bouger les choses »

Hébergée au Mons Memorial Museum, l'exposition « Identités Décoloniales de l'Afrique à Mons » présente les témoignages de quarante Montois-es qui ont tou-t'es un lien de près ou de loin avec la colonisation. L'objectif est de révéler des regards croisés et des vécus différents sur cette histoire coloniale. Le résultat est bouleversant et interpelle notre perception sur les identités de chacun et chacune. L'artiste Pitcho Womba Konga et la sociologue Marie-Fidèle Dusingize nous servent de guide.

D'où vient ce projet d'exposer sur les identités décoloniales ?

Pitcho: Jusqu'il y a peu, l'histoire coloniale était exclusivement abordée du point de vue du colonisateur. La parole des afro-descendants n'était ni vulgarisée ni propagée. La conversation se passait entre afro-descendants mais jamais dans la confrontation. La prise de conscience de ce biais dans notre perception du passé

et la nécessité de confronter les points de vue historiques ont constitué le point de départ du projet.

J'ai réalisé ma scolarité en grande partie en Belgique. En sortant de l'école, je me suis rendu compte que je ne voyais mon histoire nulle part. En m'intéressant aux multiples questions qui tournent autour de l'histoire de la colonisation, j'ai été frappé de constater qu'en dépit d'un lien très fort

entre la Belgique et le Congo, cette histoire était niée. « Pourquoi la Belgique a-t-elle autant peur de cette confrontation ? »

« A-t-elle envie d'entendre aussi le positionnement des afro-descendants par rapport à cette histoire coloniale même s'il est dur ? »

Dans l'exposition sur les identités décoloniales, nous voulions raconter les histoires de chaque personne qui a vécu de



© Elodie Jimenez-Alba

Statue de Léopold II inaugurée en 1957 et réalisée par l'artiste Raoul Godfried. Elle est régulièrement recouverte de peinture rouge pour dénoncer les nombreux crimes commis par l'État Indépendant du Congo dirigé par Léopold II. Un autre buste se trouvant dans un bâtiment de l'UMons a été retiré suite au succès d'une pétition réclamant son retrait. Il est désormais conservé au Mons Memorial Museum.

cours, mais ses experts ont déjà publié un rapport de plus de 600 pages² dans lequel on retrouve un état de la recherche historique et toute une série de recommandations pour répondre aux revendications de la société belge. Alors qu'on s'interroge sur les conclusions de cette commission spéciale, le gouvernement De Croo a envoyé un message positif en remettant la dent de Patrice Lumumba, unique reste de sa dépouille, à ses enfants lors d'une cérémonie organisée au palais d'Egmont. Les responsabilités de la Belgique relatives à son assassinat avaient déjà été établies en 2001, mais il a fallu attendre un peu plus de 20 ans pour que l'État belge exprime des excuses officielles. Durant la cérémonie, le Premier ministre a levé toute ambiguïté en reprenant les propos tenus par le roi Philippe qui a affirmé lors de son récent voyage au Congo que « le régime colonial comme tel était basé sur l'exploitation et la domination »³.

Du côté du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la volonté politique de généraliser l'enseignement de l'histoire du Congo et de la colonisa-

tion dans l'enseignement secondaire existe bien, mais il faudra patienter 2027 pour que le nouveau référentiel du tronc commun qui inclut cet enseignement soit effectif. En attendant les conclusions

La stèle en hommage aux victimes du Rwanda. Elle est située sur la Place du Parc qui est un lieu de mémoire où se trouvent également deux monuments dédiés aux victimes des deux guerres mondiales. Elle a été inaugurée en avril 2021 en présence des autorités communales et militaires et du ministre des affaires étrangères Rwandais. Ce monument a été réalisé grâce à un travail commun de la commune de Mons et des associations de la diaspora rwandaise. Le choix de la ville de Mons n'est pas le fruit du hasard, car elle possède une importante communauté rwandaise.



© Stéphanie Baudot

près ou de loin la colonisation : ce qui l'a touché, ce qu'il est, ce qu'il a fait, ce qu'il est devenu aujourd'hui. Nous voulions connaître le rapport des personnes qui ont vécu au Congo (peu importe leur couleur de peau) et celui des afro-descendants avec le pays (la nature, le sol, le vivant) ainsi que leur rapport avec l'histoire et avec les gens qui font ce pays. Ces trois axes ont été questionnés à travers l'exposition.

« J'reste le bras en l'air et le poing serré

Pour les têtes tombées et les mains coupées

J'reste le bras en l'air et le poing serré

Pour nos tribus enchaînées et nos peuples à serrer. J'reste le bras en l'air et le poing serré, pour nos pères lynchés et nos familles exilées.

J'reste le bras en l'air et le poing serré

J'reste le poing serré... »

Vous parlez de tout cela dans vos textes ?

Pitcho : Une chose qui m'a vraiment plu l'art est pour moi un espace d'expression permettant la confrontation. C'est un travail que je réalise à travers le rap depuis plusieurs années. Le bras en l'air le poing serré est un titre que j'ai écrit en 2004 pour en parler, mais qui n'a pas bien été accueilli par certains. J'ai reçu des mails d'insultes, des personnes qui me disaient que la Belgique avait tant fait pour le Congo, que si j'étais ici c'était grâce à cette relation coloniale, etc. Malgré cela, j'ai poursuivi avec d'autres ce questionnement sur la colonisation. On était au début des années 2000 et les choses commençaient à bouger. Sont arrivées ensuite les années 2010 et les célébrations relatives aux 50 ans des indépendances. Dans ce cadre, j'ai proposé un projet qui s'appelait « Héritage » et qui apportait une réflexion autour de ces 50 ans et surtout qui donnait la parole à ceux qu'on n'entendait pas et à ceux dont on avait l'impression qu'il ne pouvait pas

se positionner par rapport à cette histoire. C'est ainsi qu'on s'est retrouvé avec les petits-fils de Patrice Lumumba, de Joseph Kasa-Vubu dont l'histoire continue ici en Belgique. Cette rencontre a été un décliné et a ouvert énormément de portes.

Qu'apprend-on des témoignages qui font partie de l'exposition ?

Pitcho : Une chose qui m'a vraiment frappé dans ce travail, c'est que beaucoup de blancs nés au Congo entretiennent un rapport avec la nature congolaise (la faune, la flore, le paysage), mais très peu avec la population autochtone. Ils ont une sorte de rapport naturaliste avec le Congo. Ils parlent de leurs boys, mais pas d'individus avec qui ils auraient eu des discussions, des échanges, un partage de vision sur le pays. Cette rupture intense m'a fait prendre conscience que s'il n'y avait pas eu de connexion entre colonisateur et Congolais, ne fût-ce qu'une écoute de la souffrance de la population, la friction que l'on connaît maintenant était



© Stéphanie Baudot

Le Mundaneum a été fondé par Henri Lafontaine et Paul Otlet. Ce dernier est l'auteur de « L'Afrique aux noirs », qui va clairement à l'encontre de l'idéologie coloniale dominante. Dans ce court écrit, il préconise à Léopold II de « rapatrier » des afro-Américains au Congo pour qu'ils s'occupent eux-mêmes de l'éducation des Congolais et Congolaises. Il ne remettait donc pas en cause le besoin de coloniser l'Afrique, mais suggérait que ce rôle puisse être rempli par des afro-Américains et non par des Européens. Paul Otlet n'échappe donc pas à ce courant paternaliste qui pensait qu'il fallait sortir le continent africain de la « barbarie » pour le mener à la « civilisation ».

de la commission spéciale et au vu de notre système institutionnel complexe, les embûches peuvent surgir à tout moment et le consensus politique pourrait disparaître dès qu'il faudra prendre des décisions considérées comme difficiles, notamment en ce qui concerne les réparations et la restitution des œuvres d'art que la Belgique a en sa possession. Face à ce risque d'immobilisme de l'État belge et de ses composantes, les acteurs de la société civile continuent de se mobiliser pour que la prise de conscience se poursuive au sein de la population belge. Le

MOC peut jouer un rôle dans ce combat et certaines de ses fédérations et organisations constitutives sont déjà impliquées dans l'organisation de visites décoloniales. Dans le cadre de la campagne de lutte contre le racisme structurel du CIEP lancée en septembre 2021, des balades décoloniales ont été organisées à Tournai et Namur en collaboration avec le CMCLD. Les fédérations JOC de La Louvière et de Mons–Borinage ont quant à elles organisé des visites sur La Louvière et Mons.

Nous avons eu l'occasion de découvrir une balade décoloniale organisée par l'association « Village du Monde » à Mons. L'auteur de ce parcours, Jean-Pierre Griez a commencé à s'intéresser au passé colonial belge lorsqu'il s'est renseigné sur le commandant Lemaire, un officier de la Force publique honoré dans sa commune et coupable de nombreux crimes en Afrique. Il a par la suite décidé de réaliser le film d'animation « Caoutchouc Rouge, Rouge Coltan »⁴ qui retrace l'histoire des crimes commis au Congo depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours. Ce film est un outil précieux

inéluçtable. Les uns vivaient totalement isolés dans une espèce de paradis terrestre et les autres étaient là pour les servir.

Marie-Fidèle: En travaillant sur les récits, on a aussi constaté une manière différente de s'approprier la question identitaire que l'on soit afro-descendant ou Belge d'origine. Pour les afro-descendants, le double sentiment d'appartenance existe (belge et congolais ou rwandais, burundais), mais il charrie tout un vécu de société qui le rejette alors que pour les personnes d'ascendance

belge qui vivent au Congo, l'affirmation de leur identité congolaise peut s'envisager sans difficulté, sans frein, sans conflit même si le rapport qu'ils entretiennent avec le pays n'inclut pas le lien avec la population congolaise.

Et puis, faire parler l'histoire à partir de différentes perspectives met en évidence qu'il y avait des victimes d'un côté et des bourreaux de l'autre, mais aussi que la frontière entre les deux était parfois floue. Cette approche permet donc de rompre avec une vision dichotomique de l'histoire et de révéler sa complexité.

c'est en étant conscient ensemble qu'on peut vraiment faire bouger les choses.

Le changement viendra de la confrontation entre les gens, entre nos visions historiques. Il faut aussi pouvoir bousculer même si cela peut faire peur. J'ai le sentiment qu'en Belgique, on est fort en retard dans le traitement des questions décoloniales. Il faut que cela change et on ne peut pas être conciliant avec les personnes qui sont racistes. Il faut « rentrer dedans » pour que s'opère une prise de conscience de l'importance de cette thématique. Ainsi, c'est en touchant au caractère sacré du buste de Léopold II que les questions ont commencé à émerger. Par quoi remplacer le buste? Quelle place accorder à Lumumba dans l'espace public, mais aussi dans les manuels scolaires? Pourquoi ne jamais parler des héros du panafricanisme dans l'histoire mondiale? etc. En Belgique, les structures pour parler de toutes ces questions n'existent pas.

Autrefois, les gens n'osaient pas réagir par peur de froisser les personnes qui les avaient

*« ...J reste le bras en l'air et le poing serré
Contre la vérité voilée et leur histoire
faussée. J reste le bras en l'air et le poing
serré. Pour nos ethnies humiliées décimées
par milliers. J reste le bras en l'air et le
poing serré. Pour nos gosses déshérités, nos
héros assassinés*

*J reste le bras en l'air et le poing serré
J reste le bras en l'air et le poing serré... »*

Comment le changement viendra-t-il?

Pitcho: Pour arriver à briser cette dichotomie de l'histoire, il faut pouvoir nommer les choses: parler de la chicote, de l'apartheid, de l'exploitation, du racisme et de Léopold II. Tant que l'on ne nomme pas les choses, on ne prend pas en considération la souffrance des victimes. Nous subissons encore les conséquences de cette omerta sur le passé aujourd'hui. Il faut en être conscient, car

pour les enseignant-es qui désirent aborder cette histoire avec leurs élèves. Jean-Pierre Griez a par la suite réalisé un parcours pour découvrir le patrimoine colonial de la ville de Mons.

Son parcours, c'est Marie-Fidèle Dusingize, guide pour le «Village du Monde» qui nous le fait découvrir. Nous avons observé un monument dédié au géologue montois Jules Cornet, celui qui a découvert les immenses réserves de cuivre du Katanga. Nous sommes passés devant une imposante statue de Léopold II. Devant l'entrée du Mundaneum, nous avons appris que l'un de ses deux fondateurs, Paul Otlet, avait émis l'idée qu'il serait mieux que ce soit les afro-Américains qui se chargent d'éduquer les peuples d'Afrique. Le parcours s'est terminé devant une stèle rendant hommage aux victimes du génocide du Rwanda. Chacun de ces monuments permet à Marie-Fidèle de nous faire connaître différentes facettes de l'histoire de la colonisation. Que ce soit le rôle joué par Léopold II, l'exploitation des

richesses du Katanga à la suite des découvertes de Jules Cornet, l'implication de banques belges dont BNP est l'héritière ou encore les convictions de Paul Otlet, cette visite nous permet de comprendre qui étaient les acteurs de cette colonisation et quelles étaient leurs motivations. La balade décoloniale de Mons est en fait beaucoup plus complète que la présentation qui vous est faite ici, car le parcours comprend au total dix monuments⁵.

Si vous désirez en apprendre plus sur le passé colonial de notre pays, n'hésitez pas à vous renseigner sur les visites qui sont organisées dans votre région. Vous serez sans doute surpris-e de découvrir ou redécouvrir des monuments devant lesquels vous êtes peut-être déjà passé de nombreuses fois sans pour autant connaître leur signification. Ces balades décoloniales constituent un bon moyen de s'instruire sur ce passé qui nous concerne toutes et tous. #

(*) Historien au CARHOP


1. À ce sujet voir : M.G. STANARD, *Selling the Congo : a history of European pro-empire propaganda and the making of Belgian imperialism*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2012, 408 p.

2. Le rapport d'expert est disponible sur le site www.lachambre.be.

3. BELGA, « Meurtres » de Lumumba : De Croo admet une « responsabilité morale » de ministres en poste en 1961 et présente des « excuses » dans *La Libre Belgique*, 20 juin 2022.

4. Le film *Caoutchouc rouge Rouge Coltan* est disponible en intégralité sur Youtube sur la chaîne *Émissions Regards*.

5. La balade a dû être adaptée, car la fête du Doudou battait alors son plein et une partie du centre-ville était inaccessible. Nous n'avons donc pas pu voir l'ensemble des monuments coloniaux qui se trouvent à Mons.

 Le buste de Léopold II retiré de l'UMons séjourne à présent dans l'exposition « Identités décoloniales » au Mons Memorial Museum. La décolonisation des espaces et des esprits ne consiste pas seulement à retirer des vestiges de la colonisation de l'espace public. C'est également réfléchir à des moyens de substitutions pédagogiques pour favoriser une véritable décolonisation des esprits à partir de ces vestiges.



accueillis. Je connais pas mal de comédiens congolais qui ne veulent pas parler de leur parcours par crainte de la réaction de leur public. Mais aujourd'hui, la nouvelle génération ne craint plus de s'exprimer. Les gens osent dire qu'ils ne veulent plus abandonner leur bagage quand ils arrivent sur le sol belge pour réussir leur intégration, qu'ils ont leur propre histoire et qu'ils ont envie de la raconter. Ils veulent la raconter y compris les parties qui sont confrontantes et qui peuvent paraître brutales. Pouvoir dire par exemple qu'un prof qui traite son élève de sale nègre est un raciste et que ce n'est pas une exagération. Pouvoir exprimer ses souffrances sans qu'on nous dise qu'on en fait trop. Pouvoir douter du professeur plutôt que de remettre en question le ressentiment de l'élève. Pouvoir sortir cette peine-là est très difficile. C'est cette démarche qu'on essaye aussi d'opérer avec cette exposition. Marie-Fidèle: Et si la Belgique continue à faire l'autruche par rapport à son passé colonial, les générations futures seront encore plus dures que les générations actuelles.

Elles vont poursuivre leur socialisation, leur émancipation et la maîtrise des outils politiques pour renverser la situation. Le changement va arriver par la force.

Il y a aussi des déconstructions de récits à faire...

Nous avons tous subi la propagande coloniale y compris les afro-descendants. On nous a mis des clichés dans la tête dont on doit maintenant se débarrasser. Mais pour déconstruire ce mécanisme, il faut le comprendre. Encore faut-il avoir les outils pour le faire et pour identifier le racisme dans les discours qui nous environnent. Aujourd'hui, le racisme existe sous des formes plus dissimulées et plus il évolue, plus il devient insidieux, quasi indétectable. Certains afro-descendants vivent dans des sphères microprotégées, mais il y a des personnes qui sont vraiment confrontées à la violence du racisme quotidiennement, qui n'ont jamais la parole, qui accumulent des systèmes de domination de race, de classe, de genre et d'autres systèmes de domination.

C'est à ces personnes qu'il faut donner la parole pour avoir un véritable diagnostic sur la manière dont se déploie le racisme systémique.

Symboliquement, derrière l'histoire coloniale, il y a aussi le rapport au père qui est questionné...

Je trouve en effet très intéressant ce lien avec le père. Pour de nombreux Belges, Léopold II est un roi bâtisseur qui est à leurs yeux le père de la Belgique. C'est ce père-là qui a donné une vision de l'Afrique du moins du Congo. En changeant notre regard sur l'Afrique, c'est un peu comme se séparer de ce qu'il a légué à « ses enfants ». La question/challenge devient alors : comment fait-on pour oser affronter son père et s'en séparer pour vivre sa propre destinée dans un vieux continent qui s'accroche à ses pères ? La nation belge a changé ; l'histoire aussi doit changer... #

Propos recueillis par Stéphanie BAUDOT

Récit

Le sourire de Sarayaku

> Ana Cristina SUZINA (*)

Chercheuse en communication à la Loughborough University London, Ana Cristina Suzina s'est rendue dans la communauté indigène de Sarayaku, dans la province de Pastaza, en Équateur pour réaliser une enquête de terrain. Elle s'intéresse à la Déclaration Kawsak Sacha et aux stratégies de la communication populaire qui transforme l'imagination politique en voix politique. Parmi ses premières observations: le rire de ce peuple. Comment le comprendre alors que la vie des Kichwas est particulièrement dure ? Pistes de réflexion.



Maison d'hôtes de Sarayaku

© Dr. Ana Cristina Suzina

1. Extrait de notes personnelles réalisées lors de la recherche de terrain « Agency and appropriation of digital media by young people in riverside communities in the Amazon region », réalisée en avril 2022, dans la communauté de Sarayaku, province de Pastaza, Équateur. Cette recherche est financée par le Leverhulme Trust (ECF-2020-194).

2. Les personnes qui n'ont pas été formellement interrogées dans le cadre de cette recherche ne sont mentionnées que par leur prénom, afin d'éviter toute identification individuelle.

3. La population Kichwa de l'Amazonie constitue un des treize peuples composant les Quechuas, l'une des treize nationalités indigènes reconnues en Équateur.

4. Boisson artisanale à base de manioc, qui est communément partagée lors des réunions collectives.

5. Le Kuraka est un poste politique et organisationnel occupé par une personne choisie par la communauté pour une période d'un an ; le Kuraka est responsable de la convocation des efforts et des réunions collectives, du partage des informations importantes avec les familles de sa communauté, et représente celle-ci au Tayjasaruta, qui est la principale instance décisionnelle du gouvernement de Sarayaku. Il y a un Kuraka pour chacune des six communautés qui constituent Sarayaku.

En descendant la rivière Bobonaza¹ la pluie tombait tellement fort que mon poncho était trempé. Je gardais la tête baissée, pour ne pas sentir les gouttes sur mon visage, accélérées par le vent et la vitesse du bateau. La jeune femme à côté de moi, sans poncho ni chapeau, vidait l'eau qui s'était accumulée au fond du bateau avec un pot en plastique. Tout cela semblait un peu chaotique, improvisé, peut-être même dangereux. Je regardais Nelson², debout sur la proue du bateau, qui sondait le lit de la rivière avec un long bâton en bois. Il souriait. Il a suffi que la pluie se calme un peu pour que la conversation s'anime alors entre les Kichwas³ qui se trouvaient sur le bateau. Du sourire, ils sont passés au rire et même aux éclats de rire. Il était évident que leur humeur était d'une toute autre nature que la nôtre. Que leur façon de faire face à la vie était différente, plus légère, plus joyeuse si j'ose dire.

J'allais d'étonnement en étonnement. Un peuple violemment attaqué, dans un territoire fortement menacé, mais qui garde le sourire. Je ne comprends pas un mot de Kichwa, mais le ton des conversations laisse présager de la bonne humeur, une sorte d'exaltation et un état d'esprit confiant.

Ils rient beaucoup pendant leurs échanges confraternelles autour d'une chicha⁴. Ils rient facilement aux histoires des autres, un rire presque innocent... Le rire de celui qui garde la capacité à se laisser séduire par les choses simples de la vie—comme les bruits inventés par Rosa pour imiter les animaux de la forêt.

Mais avant que ce récit ne prenne des allures « d'aide pour soi-même » sur le pouvoir du rire, il me faut préciser que ce vestige d'innocence n'est pas du tout aliénant. Cela vient d'ailleurs. Cela pourrait provenir de l'horizon politique de l'idée de pauvreté ou du sentiment partagé de lutte, ou probablement des deux.

Dans une interview, le Kuraka⁵ Mario Yaucen Renache évoque l'invention de la pauvreté comme un projet visant à maintenir les gens dans l'insatisfaction et, par conséquent, les faire consommer des choses dont ils n'ont pas besoin comme si cela pouvait les sauver de cette pauvreté.

Il est vrai qu'à Sarayaku, la plupart des maisons n'ont pas l'électricité, d'eau courante ou d'installations sanitaires. Mais la conversation avec Mario suggère une distinction claire entre ce qui constitue la juste lutte pour l'accès aux droits et à une vie décente, d'une part, et des propos qui soutiennent une vision associant pauvreté et simplicité pour motiver la consommation, d'autre part.

D'avoir vécu une période avec les Kichwas de Sarayaku, je fais l'hypothèse que s'ils rient c'est parce qu'ils trouvent réellement de la joie dans les choses simples de la vie : être en famille, partager la chicha, avoir une bonne terre pour planter et récolter des bananes et du manioc, apprendre à connaître les plantes qui les maintiennent en bonne santé, s'appropriier du temps pour partager leur existence avec la nature et tous les êtres visibles et invisibles. Et puis parce que le rire est aussi une sorte d'alliance qui les maintient unis dans la lutte pour les droits auxquels ils veulent accéder : principalement, le respect de leur territoire et de leur culture, l'accès aux biens et services publics comme n'importe quel citoyen.

Le sourire de Sarayaku m'a rappelé de nombreuses autres communautés blessées dans leur dignité que j'ai appris à connaître à travers mon travail de journaliste et de chercheuse au cours des 20 dernières années. Je me suis souvenue de leurs chansons, des petits gestes de gentillesse, de leur prise de conscience, de leur foi et de leur force.

Ce sourire n'est cependant pas un palliatif de la douleur et des manques, car ceux-ci sont à juste titre pleurés et problématisés. Il n'est pas non plus l'expression même d'une résilience intellectuellement fabriquée comme un remède qui expliquerait la capacité de supporter et de résister des populations appauvries. Ce n'est pas non plus le sourire du «bon Indien», comme l'image idéalisée de l'indigène docile qui accepte de se soumettre au colonialisme du corps et de l'esprit.

Le sourire de Sarayaku est révolutionnaire, car il reconnaît la valeur de ce qui est considéré comme pauvre ou dépassé ; il reconnaît la valeur de ce qui a vraiment un sens pour ces communautés. Il est aussi révolutionnaire parce qu'il humanise la lutte, en la rendant supportable dans la réciprocité de l'indignation et de l'espoir, et en forgeant ce mélange qui rappelle en permanence le sens de ces efforts.

Le sourire de Sarayaku est un symbole de résistance dans un monde dépourvu de sens. Il ne doit pas être perçu exclusivement comme l'expression de la manière d'être d'un peuple—bien qu'il soit un élément déterminant de l'identité même de ce peuple comme sujet de son histoire. Il ne peut être compris qu'avec les clés données par leur réalité. Il est ainsi une invitation faite à chaque personne à réaliser une sorte de purification, qui permet de reconnaître et de valoriser ce qui compte vraiment pour vivre une vie digne ainsi que de reconnaître la diversité des formes de vie. #

(*) Leverhulme Early Career Researcher à l'Institut des Médias et Industries Créatives de la Loughborough University London

Le Peuple original Kichwa de Sarayaku

Le peuple original Kichwa de Sarayaku est situé en Amazonie équatorienne (province de Pastaza), dans le cours moyen du bassin de la rivière Bobonaza. Il est composé de sept centres communautaires sur un territoire d'environ 135.000 hectares. 95 % du territoire de Sarayaku est constitué de forêt primaire, avec une grande biodiversité. Sarayaku a la vision et la mission de «préserver et d'utiliser durablement les ressources naturelles de son territoire, de renforcer le Sumak Kawsay (vie en harmonie) et d'assurer la continuité du Kawsak Sacha (Jungle Vivante)».



<https://www.sarayaku.org/> - <https://www.frontieredevie.net/>



Animation socioculturelle

(Re) faire société par l'usage du jeu

> Vincent LA PAGLIA (1), Bruno DUPONT (2), Elsa SARLET (3), Jean-Emmanuel BARBIER (4), Alexis MESSINA (5), Vi TACQ (6)

Le jeu permet-il d'apprendre à faire société et à en imaginer d'autres ? Une recherche¹ présentée dans le cadre d'un colloque international organisé par la Haute École Libre Mosane (HELMo)², interrogeant la solidarité au sein de notre société, s'est penchée sur l'usage du jeu par les professionnel·les de l'animation et de la formation socioculturelles exerçant dans le secteur de l'éducation permanente. Cet article aborde les résultats de cette étude articulés autour de deux axes constitutifs de l'utilisation de ce type d'outil, à savoir le fait qu'il permet de « faire société » et de « refaire société »³.

Le jeu comme liant social

Nous commençons par la conception du jeu de société envisagé comme moyen de fabriquer du lien social, car c'est sans doute celle qui se base le plus directement sur le fonctionnement du jeu en lui-même. En effet, fréquemment, les interviewées s mettent en avant que « jouer » est une expérience primordialement sociale :

« Créer du lien, on va dire ça de créer du lien, je le constate aussi bien dans la famille qu'au niveau professionnel. Pour moi, ce sont vraiment des moments où les gens se retrouvent, arrêtent ce qu'ils font et sont ensemble. Et donc les jeux de société permettent ce genre de choses. » (Joëlle⁴, animatrice, association contre les violences familiales)

Ce qui est souligné dans cet extrait, c'est la capacité intrinsèque de l'objet « jeu » qui permet de faciliter des interactions entre les individus où émergent des liens de sociabilité⁵. Bien sûr, le jeu implique une co-présence de personnes réunies dans un but commun⁶. Toutefois, les interviewées s vont plus loin dans leur appréciation du jeu, car ils le voient comme un « lubrifiant social »⁷, c'est-à-dire un outil qui peut contribuer à instaurer et/ou fortifier la cohésion et la confiance au sein d'un groupe :

« On utilise aussi le jeu pour souder le groupe autour du projet, donc on a plusieurs objectifs. En fait, en jouant, c'est le plaisir, la collaboration. » (Virginie, animatrice, association travaillant sur des thématiques écologiques).

Outre son utilisation comme amorce « d'être ensemble »⁸, le jeu de société peut aussi servir d'intermédiaire pour intégrer au mieux les participant·es au cadre plus général d'une activité. De fait, par le détour du jeu, il s'agit d'apporter du rythme et un dynamisme à une activité dont on perçoit que, sans lui, elle en manquerait ou s'essoufflerait. En

tant qu'outil, le jeu permet donc de faire fonctionner l'activité de façon optimale, facilitant toujours les échanges, mais ici dans le but de « faire ensemble »⁹, c'est-à-dire d'œuvrer à la raison pour laquelle les participant·es sont réunis.

Toutefois, il est nécessaire de garder en tête qu'il ne suffit pas que les individus soient « côte à côte » pour qu'émerge un sentiment d'appartenance permettant une cohésion sociale « localisée ». D'où le fait que cette lubrification des activités par le jeu se conçoive aussi par l'animateur·ice sur le long terme. Pour ce faire, il est nécessaire de comprendre et partager des repères communicationnels : objets porteurs de sens, règles, statuts assignés aux joueur·ses et les rôles s'y rattachant, etc. Dès lors que ces repères partagés concernent plusieurs activités, ils constituent finalement un développement de compétences sociales qui est aussi une motivation à utiliser le jeu pour nos interviewées s.

En soi, ce n'est donc pas le jeu de société lui-même, automatiquement, qui permet la construction d'une cohésion sociale localisée au sein du groupe. Il s'agit plus particulièrement de l'usage que le professionnel en fait en raison de sa logique plutôt orientée sur de la légèreté d'apparence, de l'amusement partagé, ainsi que de la mise en action de l'individu, et ce dans une finalité précise : honorer une activité impliquant un apprentissage de compétences sur une thématique.

Imaginer d'autres sociétés

Le jeu peut donc être utilisé pour amorcer la rencontre, mais également pour baliser les échanges entre les individus de façon à ce qu'ils puissent se coordonner selon une ligne directrice et aboutir à la réalisation d'une finalité commune.

1. Dans le cadre du projet « ANPRAJEU : Faire société » (HEL, 2022), 49 entretiens de type semi-directif ont été réalisés auprès de professionnel·les dans les Provinces de Liège, de Namur, du Luxembourg, du Brabant Wallon & de la Région Bruxelloise. Quant à la méthodologie d'analyse, les chercheurs ont procédé à un traitement du matériau par deux cycles de codage débouchant sur la construction de catégories centrales. J. SALDAÑA, *The Coding manual for qualitative researchers*, 2016 et M. SAVIN-BADEN et C. MAJOR, *Qualitative research : the essential guide to theory and practice*, 2013.

2. Haute École Libre Mosane et Haute École Léonard de Vinci, avec le soutien de la Maison des Sciences de l'Homme de l'Université de Liège, *Sommes-nous des êtres solidaires ?* Liège, 2022.

3. B. DUPONT, V. LA PAGLIA, E. SARLET, J.-E. BARBIER, A. MESSINA et V. TACQ, « Faire société, refaire société : usagers motivés du jeu de société en animation et formation socioculturelles », in *Colloque : Sommes-nous des êtres solidaires ?*, 2022.

4. Tous les noms utilisés sont fictifs en vue de garantir la confidentialité des personnes.

5. G. D. NGUYEN et V. LETHIAIS, « L'impact des réseaux sociaux sur la sociabilité. Le cas de Facebook », *Réseaux*, 2016, n° 1, pp. 165-195.

6. J.-E. BARBIER, « Construire le cadre du jeu : pratiques d'engagement lors de parties de jeux d'édition », *Sciences du jeu*, 2018, n° 10.

Or, prendre part à une activité collective nécessite *a minima* de s'extirper de son intérêt individuel pour œuvrer à un intérêt commun^{10; 11} (jouer ensemble), ce qui implique de pouvoir se mettre à la place d'autrui, même si ses conditions d'existence et de pensée sont très différentes. Cette compétence sociale, nos répondants estiment qu'elle est apportée par le jeu de société, comme l'illustre cet extrait où un jeu abordant l'univers du narcotrafic, dont la mécanique se base sur celle du *Monopoly*, est utilisé lors d'une activité :

« On est soit grossiste, soit policier, soit juge en tant qu'animateur, et eux ils sont soit consommateurs soit dealers (...) Mais je me dis là, ça permet au moins aux joueurs de mettre les baskets d'un consommateur et de voir, de vivre, de vivre la consommation, de vivre, de se rendre compte, d'apprendre ne fût-ce que certains produits. » (*Joseph, animateur, service de réduction des risques en matière de substances psycho-actives*).

Cet extrait reflète que le jeu peut contribuer à être en « empathie » *a minima* par l'amorce d'une co-présence avec autrui, car son dispositif participatif amène plusieurs individus à partager leur « soi » avec d'autres¹². En effet, en plus de comprendre les règles du jeu, les participants ont besoin de comprendre autrui pour composer avec leur « soi » de joueur en vue de progresser dans le jeu, même si la mécanique implique une défaite ou une victoire individuelle. Cet autrui, en plus d'être physiquement présent, peut aussi être médié via le jeu par une représentation, comme dans le cas des consommateurs et des dealers de drogue.

La rencontre du vécu expérientiel d'autrui n'est toutefois pas une finalité en soi, mais plutôt le vecteur conduisant à un processus réflexif aspirant à ce que les participants puissent amener des connaissances sur une thématique en vue de les convertir en compétences répondant à la logique de citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires propre à l'éducation permanente¹³. Cet aspect explique la seconde motivation relayée par nos résultats : le jeu permet d'aller à la rencontre de l'autre dans une perspective aspirant à imaginer d'autres sociétés.

Une normativité emboîtée

Les motivations qui sous-tendent l'usage du jeu témoignent que les professionnelles sont conscientes que son utilisation ne jaillit pas d'une manière spontanée et informelle par désir de jouer sans « balises ». De ce fait, tant l'outil-jeu que l'activité au sein de laquelle il est utilisé agissent comme des cadres qui impliquent auprès des individus des

attentes et des obligations, donc des règles qui permettent de guider leurs conduites au travers des interactions¹⁴. Ces règles ne s'élaborent pas par pur plaisir, mais bien parce qu'elles permettent d'œuvrer au maintien d'un ordre social¹⁵. Cependant, une particularité est de mise, car l'usage du jeu de société implique un « emboîtement » des cadres : celui du jeu lui-même, émergeant par l'outil-jeu, dont l'ordre social maintenu se traduit par le déroulement effectif du jeu, qui prend place dans un autre cadre, celui de l'activité d'animation/de formation. Cette normativité emboîtée génère le fait que, lorsque le jeu commence, le-la participant-e, en plus d'être usager-ère, devient joueur-se. Un statut, un rôle et une fonction lui sont donc attribués, l'amenant à intérioriser d'autres règles, celles du jeu, pour comprendre ce qu'il doit fournir comme contribution attendue :

« À partir du moment où les gens disent "ok, je vais jouer", ils sont contraints de mettre de la bonne volonté. Une fois qu'on s'assied et qu'on dit "ok j'accepte les règles du jeu", ça crée une sorte d'entente préalable sur laquelle on peut bâtir ensuite d'autres animations. Et à partir du moment où les gens ont été convaincus de jouer le jeu, c'est plus facile de les amener ensuite vers une activité qui peut être moins amusante, qui peut être un peu plus dans la réflexion. » (*Alexandre, animateur, association travaillant sur les thématiques liées au couple, à la famille et à la sexualité*).

“ Le jeu permet d'aller à la rencontre de l'autre dans une perspective aspirant à imaginer d'autres sociétés. ”

« Par exemple, le jeu de l'oie avec les enfants, c'est des verbes à conjuguer, il y a parfois je vais dire "ah beh, vous devez faire uniquement des phrases négatives". Puis je me rends compte que c'est la "cata" et puis je dis maintenant, on change, on ne fait que des phrases positives. Donc voilà, je fais un jeu plus simple pour que ça fonctionne mieux. Mais alors là donc, j'adapte, j'adapte. Et comment... Et même si dans ma séquence pédagogique, j'avais prévu de faire ça, tant pis. L'objectif, c'est pas des séquences pédagogiques, l'objectif, c'est que ma formation soit pertinente, et qu'ils apprennent quelque chose ! » (*Madeleine, formatrice en alphabétisation*).

Si ces extraits soulignent la « normativité emboîtée » des cadres, nous observons aussi qu'en cas de balbutiement en matière d'intériorisation des règles,

7. W. CRIST, A. DEVOOGT et A.-E. DUNN-VATURI, « Facilitating interaction : Board games as social lubricants in the Ancient Near East », *Oxford Journal of Archaeology*, 2016, vol. 35, n° 2, pp. 179-196.

8. J. CHARLES, Les conditions de la participation, marqueurs de la vulnérabilité du participant, 2012.

9. Ibid.

10. B. DERBAIX, *Pour une école citoyenne : vivre l'école pleinement*, Bruxelles-Paris, La boîte à Pandore, 2018.

11. M. BERGER et J. CHARLES, « Persona non grata. Au seuil de la participation », *Participations*, 2014, n° 9, pp. 7-35.

12. C. BOULANGER et C. LANÇON, « L'empathie : réflexions sur un concept », *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique*, Vol. 164, n° 6, Elsevier Masson, 2006.

13. Conseil de la Communauté française, *op.cit.*

14. E. GOFFMAN, *Les rites de l'interaction*, Paris, Les Éditions de minuit, 1974

15. Ibid

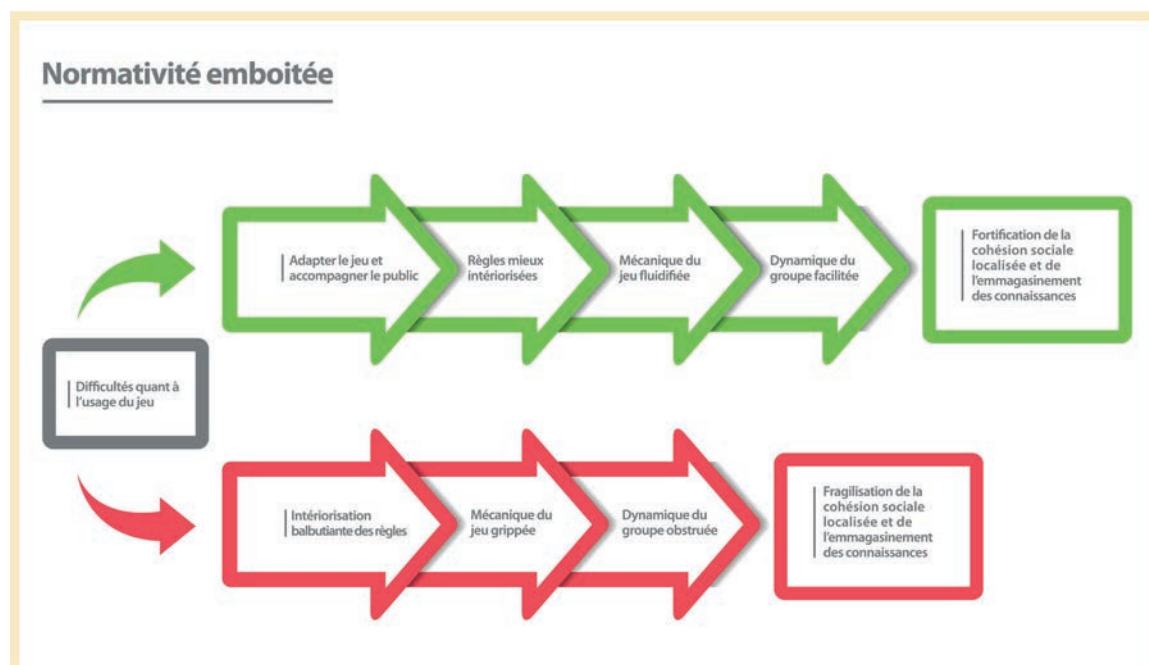


FIG. 1. DUPONT, LA PAGLIA, SARLET *et al.*, Normativité emboîtée, 2022.

l'engagement du-de la participant-e s'en trouve altéré, ce qui vient, en conséquence, gripper la mécanique du jeu et obstruer la dynamique du groupe, donc fragiliser la cohésion sociale localisée ainsi que l'emmagasinement des connaissances du public. D'ailleurs, le professionnel, même lorsque le jeu commence, garde une fonction « d'encadrant », permettant aux participant-es de se rappeler les règles, de les intérioriser, mais aussi de les simplifier de manière à ce que le groupe s'inscrive dans un climat propice à la progression en vue de faire face aux divers freins, comme le matérialise le schéma ci-dessus (fig.1).

Conclusion : ouverture vers la société

En gardant constamment l'œil et le cap sur la finalité concrétisant la philosophie de leur association, les acteur-rices que nous avons interrogé-es se confrontent en définitive aux obligations et attentes issues de l'action socioculturelle organisée. Ils et elles mobilisent leur sensibilité et leurs ressources personnelles d'une part, et leur expérience professionnelle d'autre part pour gérer les cadres emboîtés du jeu, de l'activité ainsi que celui, plus « macro », de l'institutionnel.

D'ailleurs, les prescrits décrets de l'Éducation permanente favorisent directement ces entrecroisements par ce souhait formalisé d'ouvrir sa pratique dans l'espace public¹⁶ :

« Ça ne peut pas être de l'éducation permanente, entre guillemets, reconnue comme telle si on n'arrive pas avec une prise de parole sous quelque forme que

ce soit dans l'espace public. Ça ne peut pas rester de l'entre-soi (...) Donc, même si les gens, évidemment, "parlent de", utilisent leur vie et évoquent leur vécu, il y a un moment où on transforme celui-ci pour en faire quelque chose de collectif qui va aller dans l'espace public d'une façon ou d'une autre. » (Joëlle, animatrice, association contre les violences familiales).

Cette ouverture vers la place publique est une clé nécessaire à la transmission des savoirs. D'ailleurs les jeux de société créés ou adaptés par ces organisations sont censés voyager au sein du secteur. Cependant, les résultats de l'étude montrent que dans les faits, ces outils-jeux sont peu utilisés hors de leurs contextes de création. En effet, les jeux ont été développés en fonction des objectifs, du public et des thèmes abordés, et parfois même des besoins locaux de l'organisation. Les répondant-e s gèrent ce paradoxe par un « remix » de jeux existants via leurs connaissances en expériences ludiques ainsi que via leurs pratiques professionnelles : ils intègrent le jeu venu d'ailleurs dans leur processus de conceptualisation afin d'aboutir, de test en test, à un résultat satisfaisant au regard des spécificités de leurs terrains.

Par ces aller-retours entre les professionnelles et le public, mais également entre les professionnelles et le secteur, nous pouvons conclure que le « faire société » se retrouve de manière inéluctable dans le « refaire la société » quand on considère le retour vers le monde extérieur en tant que première étape nécessaire d'un processus d'acquisition de compétences. #

Chercheurs à (1) Hénallux & HEL, (2) KULEuven et HEL

(3) Stagiaire à UCLouvain et Chercheur-ses à (4) HE2B (5) ULiège et HEL, (6) HE2B

16. Conseil de la Communauté française, op.cit.

Tourisme local

Quelle gouvernance pour les sites naturels à vocation touristique ?

> Anne LALLEMAND (*)

Dans un contexte de constante expansion du secteur des activités récréatives et touristiques dans la nature, le «consommer local» représente un enjeu majeur pour nos autorités et les acteurs de ce secteur en termes de gouvernance et de gestion de sites. Au niveau global, il est en effet nécessaire de réduire nos impacts négatifs sur la planète (transports, pollutions...) par un changement des habitudes de consommation en matière d'activités de loisirs et de tourisme. Toutefois, cela n'est pas sans conséquence pour nos régions.

Comme l'a montré la récente période de pandémie qui a restreint nos possibilités de voyage à l'étranger, l'équilibre entre activité touristique/récréative et préservation de l'environnement, présent dans de nombreux sites naturels qui nous sont proches, tend à se rompre. L'engouement pour la nature, les paysages rares et les activités physiques en extérieur (randonnée, vtt, trail...) suscite de plus en plus de fréquentation de certains sites ainsi qu'un changement des habitudes («selfie mania» par exemple). L'impact de ces pratiques devient préoccupant et nécessite une régulation.

Prenons le cas du Vallon du Ninglinspo à Aywaille sur lequel s'est focalisée notre recherche. Ses caractéristiques hydrogéologiques rares lui ont valu, depuis des décennies, un classement au Patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie. Depuis plus de 100 ans, il est connu et fréquenté principalement pour sa balade idyllique et originale (petits pontons, sentier proche du ruisseau) le long du torrent qui coule dans la forêt. Suite à son réaménagement par la commune et à force de publicités répétées, volontaires ou non de la part des autorités mais également via des milliers de publications incontrôlées sur le web et les réseaux sociaux, le site est devenu un incontournable du tourisme belge. Il fait maintenant partie des «must see» de la région liégeoise et sa fréquentation par les touristes est devenue exponentielle.

Le Ninglinspo, comme d'autres sites, suscite un regard contrasté. D'un côté, cet engouement est encourageant à plusieurs égards : intérêt marqué pour des pratiques moins lointaines et moins polluantes, bien-être et meilleure santé pour les pratiquant-es

d'activités sportives en extérieur, impact positif sur l'économie locale, sensibilisation au respect de l'environnement pour certain-es... De l'autre, les conséquences de la sur-affluence dans ce site classé sont nombreuses : problèmes de mobilité et de parking dans la localité, usure et impacts sur les sentiers et le ruisseau, perturbation et mise en péril de la faune et de la flore, déchets nombreux, nuisances sonores et visuelles sur le site et pour les riverain-es, perte de plaisir pour les promeneur-ses, abandon de la balade par les promeneur-ses locaux-ales, cohabitation difficile entre les divers utilisateur-rices (marcheur-ses, vététistes), pratiques inadaptées aux lieux (bains dans le ruisseau, musique, consommation d'alcool...).

Dans l'urgence et en raison de la situation sanitaire, le site a donc été fermé au public puis son accès a été restreint aux seuls résidents des trois communes avoisinantes (et aux touristes pouvant prouver leur séjour dans ces communes). Une telle situation n'est pas pérenne et met au défi les autorités de parvenir à concilier le développement économique local, qui repose en partie sur le tourisme, avec la soutenabilité et la préservation environnementale de tels sites. En s'inspirant des travaux d'Elinor Ostrom¹ sur la gouvernance des ressources communes, notre recherche a permis d'esquisser des pistes de solutions.

Pour la réaliser, nous avons eu recours aux outils de l'économie écologique en enchaînant plusieurs méthodes participatives : entretiens individuels avec divers types d'acteurs et actrices concernée s par le site – usagers, décideurs, impactés, bénéficiaires, surveillants ; synthèse des informations dans une analyse institutionnelle qui a permis de mettre en exergue les leviers d'actions possibles ; rédaction de

1. Elinor Ostrom, décédée en 2012, était politiste et économiste. Elle fut la première femme à recevoir le Prix Nobel d'économie en 2009 aux côtés d'Oliver Williamson pour leurs travaux sur la «gouvernance économique». Sans pour autant nier que le marché ou l'Etat peuvent gérer correctement des biens communs, elle est parvenue à prouver que des systèmes de propriété commune parvenaient également à gérer efficacement certains systèmes complexes et ainsi éviter leur surexploitation. Pour mener à bien ses recherches, Elinor Ostrom a multiplié les méthodes (théorie des jeux, expériences de laboratoire, études de terrain, méta-analyses...) et mobilisé de nombreuses disciplines (économie, science politique, anthropologie).

quatre scénarios de futurs envisageables et délibération de ceux-ci lors d'un focus group (en présence de certains acteurs rencontrés lors des entretiens) pour confronter les points de vue, définir les futurs souhaitables ou non, les objectifs à poursuivre, les limites des propositions...

Cette démarche a montré à quel point la participation d'un plus grand nombre d'acteurs concernés permet de varier les critères de décision et de prendre en compte les tiers absents que sont la nature et les générations futures. De plus, étant donné la variété et le grand nombre d'acteurs qui influencent la scène d'action, un tel processus participatif permet de mieux prendre en considération les interactions qui se jouent entre eux. Les impliquer dans un système de gouvernance partagée de la ressource commune, tel que le suggère Elinor Ostrom, permettrait d'éviter la surexploitation, d'instaurer un climat de confiance et de réciprocité et de s'adapter plus facilement aux changements et évolutions.

Par ailleurs, nous avons souhaité inclure diverses parties prenantes dans la recherche et la construction de solutions car plusieurs travaux² nous apprennent qu'il est possible de sortir du modèle classique de rationalité en économie qui postule que les individus prendraient leurs décisions après avoir évalué les coûts et avantages et en optant pour la solution qui offre le plus de gains pour soi-même. Travailler au moyen de méthodes participatives et plus inclusives permettrait également de rendre les décisions plus légitimes et plus propices à être respectées. Néanmoins, le cadrage et la mise en place d'une délibération ont toute leur importance car ils peuvent influencer fortement le rôle que l'interlocuteur prendra (agir dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté ou pour ses propres intérêts). La confiance est donc un enjeu central pour gérer des ressources de manière durable. D'après Elinor Ostrom, il faut laisser les acteurs discuter entre eux afin de produire en commun leurs propres règles de fonctionnement, adaptées au contexte local et susceptibles d'évoluer.

Cette recherche a montré que parmi les quatre scénarios proposés, les plus plébiscités étaient ceux qui amenaient des solutions complexes et de compromis entre activité touristique/récréative et préservation de l'environnement. Plutôt que de rompre complètement avec le tourisme en fermant le site ou de viser une exploitation rentable sans se préoccuper de la soutenabilité de l'environnement, les parties prenantes invitées ont favorisé les solutions qui permettent une prise en compte de l'activité économique et de la pérennité du lieu. Nous avons

toutefois noté une nette préférence pour le scénario visant à « domestiquer » le tourisme.

Face aux changements en cours et à venir, de tels sites naturels, propices au tourisme local, mériteraient donc qu'une réflexion à plus large échelle soit menée afin d'instaurer des systèmes de gouvernance adaptés à la nécessité de préserver les environnements concernés tout en promouvant un tourisme durable, éthique et responsable. Il nous semble à présent essentiel de réfléchir, à tous les niveaux de pouvoir, à des solutions et à accorder les moyens qui permettent à la fois de proposer un meilleur encadrement du tourisme et des activités récréatives dans la nature, d'éviter la saturation de sites trop plébiscités, d'informer plus précisément les visiteurs/usagers sur les merveilles naturelles de notre environnement et d'anticiper l'augmentation très probable de la fréquentation dans le futur. #

(*) Étudiante diplômée de la FOPES (2021) et récompensée pour son travail de fin d'études par les *Hera awards for future generations* (2022).

2. E. Ostrom, *Gouvernance des biens communs*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 2010.

K. SOMA & A. VATN, « Representing the common goods – stakeholders vs. citizens », *Land Use Policy*, n° 41, 2014, pp. 325 à 333.

C. ZOGRAFOS & R.B. HOWARTH, « Deliberative Ecological Economics for Sustainability Governance », in *Sustainability*, n° 2, 2010, pp. 399-3417, in www.mdpi.com/journal/sustainability, consulté le 06 février 2020.

Information sur la Fopes

La Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES-UCLouvain) organise un master universitaire en politique économique et sociale, en horaire décalé. Cette formation pluridisciplinaire permet de :

- Comprendre les enjeux économiques et sociaux qui se posent à la société contemporaine.
- Analyser les politiques mises en œuvre par les acteurs économiques, politiques et sociaux.
- Élaborer avec d'autres des projets et des propositions dans un cadre universitaire.

Le master est accessible sur base de l'expérience professionnelle ou avec un diplôme de niveau bachelier reconnu. Il est organisé à raison d'une journée et une soirée par semaine à Louvain-la-Neuve, à Charleroi ou de manière partiellement délocalisée à Liège.

La formation permet de combiner vie privée et professionnelle, avec un accompagnement spécifique aux adultes en reprise d'études.



<https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/fopes>

Énergie

Contre la hausse des prix de l'électricité : le modèle coopératif

Frédéric PRAILLET (*)

Les temps de crise profonde peuvent apparaître comme des révélateurs des outils et modes d'organisation les plus robustes et utiles à notre société. Face à la flambée mondiale des prix de l'énergie de ces derniers mois, le modèle de circuit court de l'électricité proposé par les coopératives citoyennes d'énergie REScoop montre toute son efficacité pour amortir le choc en tirant les prix vers le bas.



© Crédit à Vents du Sud Scl

D'octobre 2021 à mai 2022, la facture moyenne d'électricité d'un ménage belge a augmenté de plus de 40%. Les producteurs réalisent de plantureux bénéfices et les débats politiques peinent à déboucher sur des mesures structurelles à la hauteur de l'enjeu.

Si l'on considère que l'objectif de la libéralisation du marché de l'énergie était de faire baisser la facture des ménages et d'améliorer le service, on doit bien constater que cela ne marche malheureusement pas très bien.

Dès lors, les différents gouvernements cherchent des solutions et demandent de la créativité. Si bien qu'on en vient à parler du retour de l'État dans le marché de l'énergie au sein de cercles où de tels propos auraient été considérés comme hérétiques il y a à peine trois mois.

Et au milieu de tout cela, une petite voix se fait difficilement entendre, alors qu'elle propose depuis des années une solution qui fonctionne. Elle enjoint les citoyens et les pouvoirs publics à se rassembler pour s'approprier les outils de production et de fourniture d'énergie et tenter d'offrir à toutes l'accès à une énergie durable en quantité suffisante et à un prix juste. C'est la

voix de la démocratie énergétique¹ dont on se souvient notamment avoir entendu parler par une représentante du Transnational Institute, Satoko KISHIMOTO, lors d'un séminaire du CIEP en mars 2018².

Démocratie énergétique et coopératives REScoop

En Europe, les principes de la démocratie énergétique sont très concrètement mis en application par les coopératives citoyennes rassemblées sous la bannière REScoop.eu (Renewable Energy Sources Cooperatives). REScoop Wallonie, par exemple, fédère 22 coopératives qui produisent de l'électricité principalement d'origine éolienne, mais aussi photovoltaïque, hydro-électrique, issue de la biométhanisation (électricité + chaleur), ainsi que de la chaleur à partir de biomasse, soit au total 70 MW installés ou en construction.

Ces coopératives sont agréées par le Conseil national de la Coopération (CNC) et respectent les principes de l'ACI (Alliance Cooperative Internationale), également décrits dans la Charte

1. Voir : <https://energy-democracy.net/>

2. *Agis t'es du local*, Bruxelles, Ed. CIEP, 2 mars 2018, collection Cahiers du CIEP, n° 24.

Principes de la démocratie énergétique

Porté par plusieurs organisations activistes et syndicales à travers le monde, l'appel à la démocratie énergétique fait référence à une volonté de contrôle collectif sur le secteur de l'énergie, opposé à la culture néolibérale dominante de marchandisation, d'individualisation et de contrôle des entreprises. La démocratie énergétique concerne le transfert du pouvoir sur tous les aspects du secteur – de la production à la distribution et à l'approvisionnement, de la finance à la technologie et à la connaissance – aux utilisateur·rices d'énergie et aux travailleur·ses. Elle est basée sur cinq principes clés:

- Accès universel et justice sociale
- Énergie renouvelable, durable et locale
- Outils de production détenus par les pouvoirs publics et les citoyen·nes
- Contrôle démocratique et participation active des citoyen·nes.

REScoop. On y retrouve les principes d'adhésion ouverte à tou·tes, de pouvoir démocratique exercé par les membres (1 personne = 1 voix), de priorité à la plus-value sociétale plutôt qu'au profit, d'indépendance et d'engagement envers la communauté.

Fin 2021, les coopératives membres de REScoop Wallonie réunissaient 15.000 coopérateur·rices qui ont investi 23,5 millions d'euros de capital.

Le circuit court de l'énergie, ça marche !

Pour boucler le circuit court de l'énergie, il est nécessaire que les coopératives offrent un service de fourniture à leurs coopérateur·rices. C'est le cas avec Ecopower³ en Flandre, COCITER⁴ en Wallonie et bientôt Brupower⁵ en Région Bruxelles-Capitale.

Prenons l'exemple de la Wallonie. En 2012, les coopératives de REScoop Wallonie se sont associées pour créer COCITER, le Comptoir Citoyen des Énergies dont la mission est d'assurer la fourniture d'électricité en Wallonie pour les membres des coopératives de façon éthique, durable et sans but lucratif. COCITER est en tête du classement Greenpeace des fournisseurs d'électricité pour la 6^e année consécutive et a récemment gagné le prix de l'économie sociale.

Concrètement, les coopératives partenaires revendent à COCITER l'énergie qu'elles produisent

et COCITER fournit cette énergie aux coopérateurs à un tarif avantageux.

Face à la complexité de ce marché et aux engagements financiers nécessaires pour s'y positionner, la coopérative de fourniture ne cesse de batailler pour se faire une place de petit poucet dans un monde dominé par les multinationales.

Quand, en février 2022, le marché de l'énergie s'emballe, COCITER est mis en difficulté, car il est engagé avec ses client·es sur des contrats fixes à bas prix. Les coopératives de production gardent quant à elle des coûts de production stables puisque indépendants des énergies fossiles. Elles pourraient donc réaliser de gros bénéfices. Mais elles décident plutôt de baisser volontairement leur prix de vente à COCITER, qui peut alors, *in fine*, vendre moins cher l'électricité à ses coopérateurs-clients.

Depuis mars 2022, COCITER applique son plan et propose pour les renouvellements et les nouveaux contrats des prix variables plus modérés que ceux du marché. Il suffit de comparer les prix sur le site de la CWaPE pour s'en rendre compte : COCITER est maintenant le moins cher et tire donc les prix du marché vers le bas. Et plus encore, tous les clients coopérateurs qui disposaient d'un mauvais tarif depuis octobre 2021 ont été contactés pour leur proposer d'appliquer rétroactivement le tarif circuit court plus avantageux de 9 à 12%.

Les coopératives de production conservent des marges confortables qui leur permettent principalement d'investir dans de nouveaux projets et de s'engager sur les territoires sur lesquels elles sont implantées à travers des actions d'information et de sensibilisation des citoyen·nes, des services de conseils aux communes, et le développement de partenariats avec des entreprises locales.

Preuve est ainsi faite que le modèle coopératif citoyen est un outil essentiel pour lutter contre la précarisation énergétique et œuvrer pour une transition écologique juste et solidaire.

Une volonté politique nécessaire

Mais pour que cet impact devienne réellement significatif, il faut que les coopératives productrices développent massivement leur capacité de production permettant à COCITER d'offrir ses tarifs avantageux à plus de ménages. Malheureusement, dans un monde des énergies renouvelables caractérisé par une extrême concurrence entre les développeurs et par leur lobby intensif, elles peinent à mener leurs propres projets ou à obtenir des participations significatives dans les projets en développement.

Pourtant, dès 2013 et la publication d'un cadre de référence pour le développement de l'éolien en Wallonie⁶, le gouvernement wallon avançait sur la bonne voie en recommandant l'ouverture des projets à la participation des citoyen·nes et des communes à hauteur

3. <https://www.ecopower.be/>

4. <https://www.cociter.be/>

5. <https://www.brupower.be/>

6. <https://energie.wallonie.be/fr/cadre-de-reference-pour-l-implantation-d-eoliennes-en-region-wallonne.html?IDD=11176&IDC=6170>

minimum de 25% chacun, permettant d'atteindre une détention de 50% des parcs éoliens par des partenariats public-citoyens. Mais force est de constater que les développeurs n'ont pas suivi ces recommandations puisque, malgré la multiplication des coopératives et de leurs initiatives, seuls 4% du parc actuel est détenu par des coopératives citoyennes ou des sociétés d'exploitation regroupant coopératives et communes.

Alors, quand un pouvoir public cherche des solutions structurelles pour amortir pour ses administré·es l'augmentation inéluctable des prix de l'énergie tout en favorisant le développement des énergies renouvelables, pourquoi ne pas miser sur les solidarités entre citoyen·nes et sur leur capacité d'auto-organisation pour y participer ?

Ainsi, le gouvernement wallon négocie par exemple actuellement la « Pax Eolienica » pour un développement plus rapide et plus harmonieux de l'éolien. Il pourrait décider de bétonner l'accès citoyen à cette ressource stratégique commune par des mesures contraignantes.

De son côté, le gouvernement fédéral prépare l'extension du parc éolien *offshore* en mer du Nord. Fin 2020, le dernier parc éolien de la zone orientale a été achevé. Fin 2021, le Conseil des ministres a validé l'objectif d'une production de 3,15GW au minimum et 3,5GW au maximum dans la zone Princesse Elisabeth. Le gouvernement fédéral organisera un appel d'offres en vue d'attribuer les concessions domaniales pour la construction et l'exploitation des éoliennes dans cette zone. Il devrait dès lors inclure dans cet appel d'offres des clauses contraignantes sur la participation financière et démocratique citoyenne à ce développement. D'ailleurs, c'est dans l'optique de répondre à cet appel que les coopératives REScoop flamandes et wallonnes se sont associées pour créer la coopérative à finalité sociale SeaCoop.

Enfin, les communes ont de multiples opportunités de s'investir dans le développement des énergies renouvelables sur leurs territoires en partenariat avec les coopératives citoyennes. Celles qui disposent de terrains communaux susceptibles d'accueillir des éoliennes peuvent, comme l'ont fait Amblève et Bullange⁷, émettre un appel d'offres spécifique pour octroyer un droit d'emphytéose pour l'installation d'un parc en posant notamment des conditions de participation citoyenne démocratique et financière. D'autres peuvent participer à la constitution avec une ou plusieurs coopératives citoyennes d'une société visant le développement et l'exploitation d'un parc éolien. D'autres encore peuvent avoir recours à des systèmes de tiers investissement participatif pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures de bâtiments. Quel que soit le procédé choisi, l'objectif est toujours de permettre aux habitant·es de s'approprier démocratiquement les outils de production d'énergie,

de favoriser leur implication dans la transition écologique juste et solidaire, et ainsi de bénéficier des services qu'ils peuvent offrir à la commune dans le cadre de leur engagement pour la collectivité.

Conclusion

Depuis des années, les scientifiques nous alertent sur les risques générés par la croissance des activités humaines dans un modèle capitaliste extractiviste. Durant les années 1970, une équipe de scientifiques du Massachusetts Institute of Technology (MIT) estimait déjà que cette croissance nous amènerait à un point de rupture, entre 2020 et 2025, au-delà duquel l'instabilité et les chocs environnementaux, économiques et sociaux deviendraient la norme et nous entraîneraient dans un effondrement écologique et social.

Face à la persistance des gouvernements successifs dans la plupart des pays occidentaux à s'engluer dans un modèle néolibéral devenu hors de contrôle, des citoyen·nes ont développé des alternatives à leur échelle. Que ce soit en termes d'alimentation, d'énergie, de logement, d'accès à la nature, etc, ces initiatives de l'économie sociale et solidaire étaient souvent vues par leurs initiateur·rices comme des îlots de liberté et d'action collective, des germes qui pourraient se déployer en cas de faillite du système dominant.

Nous sommes en 2022, au milieu de catastrophes qui ne peuvent que s'amplifier et que les pouvoirs publics ne pourront pas gérer seuls. Il est plus que jamais temps pour eux de mettre en place les conditions qui permettront à ces germes de se déployer et de participer à la restructuration d'un écosystème permettant de couvrir nos besoins essentiels de manière juste et solidaire. Les coopératives REScoop sont prêtes à prendre leur place dans cet écosystème. #

(*) Énergie Commune asbl

Énergie Commune asbl, Qui sommes-nous ?

Depuis 1991, Énergie Commune asbl (ex-APERe asbl) accompagne les citoyen·nes et les collectivités dans leur appropriation de l'énergie vers un système 100% renouvelable, juste et solidaire, en suivant les principes de la Démocratie énergétique. Reconnue en tant qu'organisme d'éducation permanente, Énergie Commune mène une action d'éducation et de conseil sur base de projets et d'activités de terrain autour de quatre axes: Citoyen, Communauté, Territoire et École.



<https://energiecommune.be/>

7. <https://www.renouvelle.be/fr/en-wallonie-un-projet-eolien-participatif-inedit/>



INTERVIEW

**Benjamin BIARD**

Chercheur en sciences socio-politiques à RIB

Benjamin BIARD, «Les partis frères en Belgique: les relations entre le CDH et le CD&V», *Courrier hebdomadaire, CRISP*, n° 2467-2468, 2020, 72 pages.

Quand les partis politiques se réinventent

En mars dernier, le CDH faisait peau neuve après un long processus de réflexion baptisé «Il fera beau demain». Campagne de com sur les réseaux sociaux, nouvelle charte graphique et surtout nouveau nom—Les Engagé.e.s—la mue du parti orange en mouvement vert turquoise n'est pas passée inaperçue. Un peu plus d'un an auparavant, c'était le SP.A qui devenait Vooruit. En France aussi, le phénomène semble gagner du terrain. S'ils ne sont pas neufs, les renouvellements de nom des partis sont-ils plus fréquents ces dernières années? Et que peut-on voir derrière ces mutations? Explications.

Assiste-t-on réellement à une amplification des changements de noms de partis en Belgique et si tel est le cas, pourquoi?

La plupart des partis politiques ont tendance à faire évoluer leur appellation dans le temps. Il ne s'agit donc pas d'un phénomène nouveau. Par exemple, le Parti catholique (fondé en 1830) a changé à plusieurs reprises de dénomination, et ce dès la première moitié du 19^e siècle. En 1911, il se présentait sous l'appellation Union catholique belge (UCB-KVB), avant de se transformer en Bloc catholique en 1936 puis en Parti social chrétien (PSC-CVP) en 1955. Se scindant en 1968 sur une base communautaire, tant le PSC que le CVP ont conservé leur dénomination jusqu'au début du siècle suivant, avant d'en changer à nouveau chacun.

Autre exemple: en octobre 1918, le Parti libéral—encore unitaire et alors dirigé depuis peu par Omer Vanaudenhove—est devenu le Parti de la liberté et du progrès (PLP-PVV). À travers ce nouveau nom, le parti s'est engagé dans une mue identitaire par laquelle il a, entre autres, délaissé l'anticléricalisme qui l'avait vu naître en 1836. Les partis libéraux ont encore pris d'autres dénominations par la suite, et seule l'aile germanophone a conservé le nom de 1918 (Partei für Freiheit und Fortschritt-PFF, composante du Mouvement réformateur-MR).

Si ces évolutions ne datent pas d'hier, il est toutefois vrai que, depuis une trentaine d'années, on assiste à une multiplication de ce type de transformation. Ainsi, depuis 1990, presque tous les partis représentés au Parlement fédéral ont changé de

nom, à l'exception du PS, d'ÉCOLO, du PTB et de la N-VA—et encore celle-ci a-t-elle été fondée en septembre 2001, soit bien plus tard que les trois autres, et sur les cendres de la Volksunie. Cette dynamique s'inscrit essentiellement dans un contexte marqué par une fragmentation du paysage partisan et par l'affaiblissement des familles électorales traditionnelles.

Quelles sont les motivations qui poussent les partis à changer de nom?

Au moins trois raisons expliquent ces évolutions, tant en Flandre qu'en Belgique francophone. Tout d'abord, la plupart des partis qui renouvellent leur appellation le font dans un contexte de difficultés électorales, afin de se moderniser sur la forme et de se repositionner sur certains enjeux. Parmi les cas les plus emblématiques, pensons au PSC et au CVP. En 1999, tous deux ont connu un revers électoral historique et ont été renvoyés dans l'opposition, pour la première fois depuis 1958 au niveau national. Relevons aussi le cas du parti écologiste flamand, Agalev, qui, après avoir réalisé son plus mauvais résultat depuis 1981 lors des élections législatives de 2003, s'est réinventé et est devenu Groen!

Ensuite, ce peut être pour marquer une réorganisation ou un changement de stratégie politique interne. C'est par exemple le cas du parti libéral flamand (VLD) qui, après avoir fusionné avec l'aile flamande de Vivant, a pris le nom d'Open VLD en 2007. De leur côté, les Fédéralistes démocrates francophones (FDF) se sont transformés en 2015 en Démocrate Fédéraliste Indépendant (DéFI). Par ce

changement, l'ancien FDF a tenté de se positionner sur d'autres thèmes que la défense des francophones et a voulu élargir son ancrage électoral au-delà de Bruxelles et de sa périphérie.

Enfin, dans un dernier cas, le changement de nom a été la conséquence de la pression résultant d'une décision de justice. Ainsi, en 2004, après que trois asbl constitutives du parti d'extrême droite Vlaams Blok (VB) ont été condamnées par la Cour d'appel de Gand pour violation de la loi du 30 juillet 19⁹⁸ tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie (la loi Moureaux), et de crainte de perdre son financement public, ce parti a changé de nom – mais pas de sigle – et s'est transformé en Vlaams Belang.

Faut-il y voir une sorte de «rebranding politique» ou bien s'agit-il de réelles refontes ?

La réponse à cette question est variable selon les cas analysés. Il est vrai que la plupart des partis ne se renouvellent pas véritablement sur le fond lorsqu'ils procèdent à un changement de nom. Toutefois, plusieurs cas indiquent l'inverse. Celui de la transformation du Parti libéral en 19⁹⁸ est particulièrement parlant à cet égard. Depuis le début des années 19⁹⁰, trois formations se sont véritablement repositionnées sur d'autres enjeux ou d'autres clivages. Tel a été le cas du parti libéral flamand lorsqu'il est passé en 1992 du PVV au VLD, et du parti social-chrétien en 2001 quand le CVP est devenu le CD&V. Tous deux ont ancré davantage à cette occasion leur formation le long du clivage communautaire. En 2002 puis, surtout, en 2022, le parti social-chrétien francophone (qui s'est d'abord rebaptisé CDH, puis Les Engagé-e-s) a quant à lui suivi un mouvement inverse puisqu'il a pris ses distances avec le clivage philosophico-religieux.

Dans la plupart des autres cas, les évolutions consacrent davantage la volonté de se réaffirmer ou de se libérer de certains labels parfois jugés encombrants, comme celui du terme socialiste par Vooruit en 2021. Cela traduit aussi une perte de vitesse des piliers traditionnels, entamée dès les années 19⁹⁰.

Les effets attendus sont-ils rencontrés ?

L'efficacité d'un changement d'appellation semble limitée. Globalement, très peu de partis s'étant transformés réussissent à réamorcer une hausse significative du nombre de leurs adhérentes dans le temps. Cela dit, une tendance à la diminution du nombre de membres au sein des partis traditionnels est repérée bien au-delà du cas belge.

Les effets de pareilles évolutions peuvent toutefois être observés à d'autres niveaux également, comme au regard de la trajectoire électorale des partis concernés. Néanmoins, aucun effet systématique

ne peut être repéré. Par exemple, la transformation du PSC en CDH n'a pas permis au parti « orange » d'enrayer le recul électoral tendanciel auquel il est confronté aux différents niveaux de pouvoir. Une analyse similaire pourrait être menée à l'égard du parti socialiste flamand qui, malgré un changement de nom en 2001 puis en 2021, a vu ses résultats électoraux décroître de manière continue depuis près de vingt ans.

Enfin, certaines opérations de renouvellement interne peuvent créer des tensions au sein des organisations partisanes. Il en a été ainsi chez les sociaux-chrétiens flamands en 2002, peu après leur transformation en CD&V, puisqu'une scission a vu le jour sous le nom de Nouvelle démocratie chrétienne (NCD), qui a cependant eu une existence éphémère.

“ La plupart des partis ne se renouvellent pas véritablement sur le fond lorsqu'ils procèdent à un changement de nom. ”

Le phénomène peut-il s'analyser de la même manière en France ?

Il faut toujours être prudent dans les comparaisons franco-belges tant les systèmes politiques sont différents. Cette précaution prise, il est un fait que les partis français sont eux aussi confrontés à de nombreuses évolutions organisationnelles, y compris à travers leurs appellations. La tendance est même sans doute plus marquée encore qu'en Belgique. La récente évolution de La République en Marche en Renaissance en est l'illustration. En 2018 le parti d'extrême droite Front national (FN) s'est transformé en Rassemblement national (RN). Il n'était pas question d'endiguer un quelconque déclin électoral. L'objectif était plutôt de marquer une rupture avec la formation dirigée pendant plusieurs décennies par Jean-Marie Le Pen afin d'accroître encore ses performances et de briser un plafond de verre électoral lors des scrutins suivants. Cela dit, la rupture est plus « cosmétique » qu'idéologique. Le RN demeure bien un parti d'extrême droite. À droite, on ne compte par ailleurs plus les changements de noms depuis la Seconde Guerre mondiale. L'enjeu est souvent identique : se libérer de labels connotés idéologiquement et épouser des appellations plus englobantes. Pour reprendre un concept politologique consacré par Otto Kirchheimer, ils se présentent comme de véritables partis « attrape-tout ». #

Propos recueillis par Stéphanie BAUDOT



<https://www.crisp.be/>

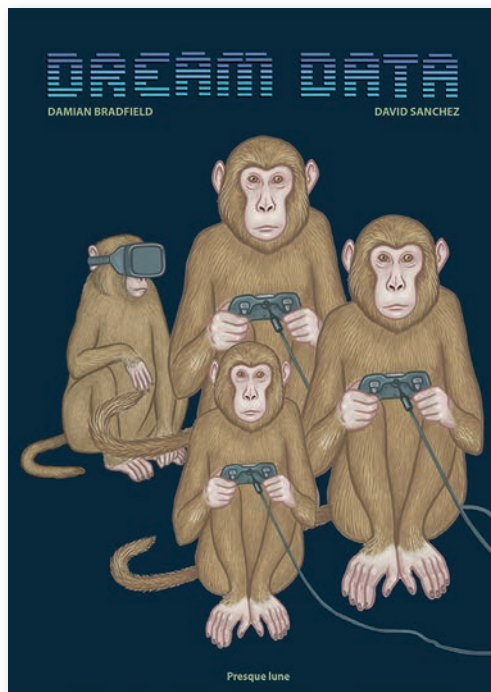


COIN LECTURE
COIN RECLABE



RENAÎTRE APRÈS LE DÉLUGE

Le mois dernier, Imagine, Demain le monde a publié un numéro hors-série intitulé « Renâître après le déluge ». Le 14 juillet 2021, des inondations sans précédent frappaient l'ensemble de la Wallonie. Des inondations qui ont durablement affecté toute une région. Un an après, les chiffres restent : trente-neuf personnes décédées, 209 communes touchées, 100 km² de zones inondées, entre 80 et 100.000 habitants impactés, de 45 à 50.000 habitations sinistrées, 160.000 tonnes de déchets charriés par les eaux... Comment renâître après un tel déluge ? C'est cette question qu'Imagine adresse tout au long des 80 pages de ce hors-série inédit. « Pour nourrir modestement la mémoire collective. Laisser une trace. Faire en sorte que cet événement ne tombe pas dans l'oubli. Pire encore : dans l'indifférence silencieuse ». Au fil des pages, la revue revient sur les différentes étapes qui ont jalonné l'après-catastrophe. D'abord, en août 2021, avec le cataclysme raconté de l'intérieur avec un « carnet d'un déluge d'été ». Ensuite, sur les lendemains douloureux des mois qui suivent le déluge et enfin sur l'« après », plus particulièrement sur la violence sociale qu'a pu révéler la catastrophe. Enfin, le numéro se termine par douze témoignages poignants de victimes. Ce hors-série a été coédité avec le soutien de dix opérateurs privés et publics, sur base d'un système de réciprocité. Le MOC est l'un de ces partenaires, avec, entre autres, la CSC Liège-Huy-Waremme, la Fédération des services sociaux et le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté. Ce travail de mémoire est à retrouver en librairie ou sur le site d'Imagine, Demain le monde. #



DREAM DATA

Quoi de plus anodin que d'aller dans un magasin de chaussures essayer une paire de baskets et en ressortir les mains vides, car le modèle que vous pensiez acquérir ne vous a pas convaincu ? Quoi de plus anodin que de recevoir un courtier d'assurances pour faire un bilan de ses contrats et chercher la formule la plus optimale ? Quoi de plus anodin que de faire ses courses au supermarché du coin ? Quoi de plus anodin que de prendre part à une excursion en autocar avec d'autres touristes ? Et bien dans la dystopie d'Amazin (sic) dépeinte par David Sánchez et Damian Bradfield tous ces gestes n'ont rien d'anodin sous notre regard de 2022. Les auteurs nous font entrevoir le monde tel qu'il pourrait bientôt, voire très bientôt, le devenir si nous, première génération hyperconnectée, n'y prenons pas garde : un enfer que Franz Kafka ne renierait pas puisque dans Dream Data, il suffit de vivre déconnecté du cloud pour devenir suspect. À méditer tant, toute ressemblance avec une entreprise connue est évidemment loin d'être fortuite... #

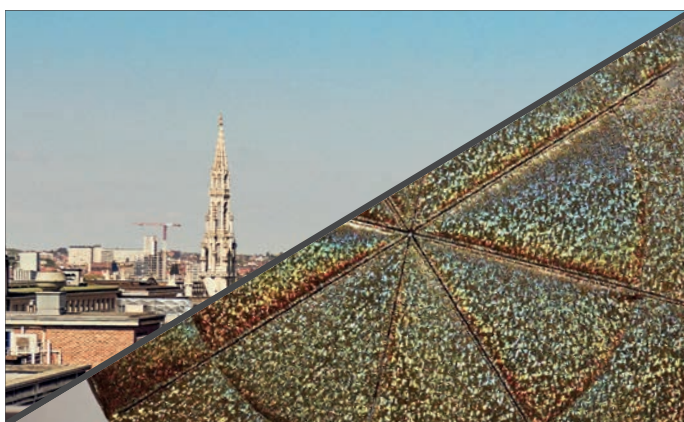
BOUGER CET ÉTÉ

FLANDRE

BALADES INSOLITES À VÉLO

Vous n'avez sans doute jamais imaginé pédaler à travers les eaux ou à la cime des arbres... Pourtant, l'expérience est possible dans la nature limbourgeoise. À Borkrijk, une piste cyclable de 200 mètres a été aménagée au milieu d'un étang. Celui-ci est entouré de bois et de charmants chemins cyclables. L'un d'eux vous emmène dans le domaine de Bokrijk, un parc de près de 500 hectares. Si vous décidez de vous y aventurer, votre petite reine vous y fera traverser l'arboretum ainsi qu'un des plus grands musées de plein air de Belgique. Et si vous n'en avez pas encore assez et que vos jambes résistent à l'effort, une autre balade insolite est à découvrir à une trentaine de kilomètres plus au nord. Là-bas, vous vous y prendrez de la hauteur sur un parcours en spirale à dix mètres de haut au beau milieu de la cime des arbres du Bosland. #

Infos : www.visitlimburg.be/fr/pedaler-dans-les-arbres
www.visitlimburg.be/fr/traverser-leau-a-velo



BRUXELLES

PLONGÉE DANS LE CONCEPT DE SOLIDARITÉ

Dans un tout autre registre, nous avons repéré pour vous deux activités à faire cet été à Bozar. D'une part, l'œuvre de la Tchèque Milena Dopitová qui explore la solidarité en tant que concept principal de l'Europe, au-delà des différences culturelles et nationales. Pour l'artiste, la recherche de la solidarité est un objectif sans cesse renouvelé et l'art est une manière d'y prendre part. Après cette visite, vous pourrez vous évader sur le toit du Palais des beaux-arts tout récemment rénové et profiter d'une vue imprenable sur Bruxelles. Si le soleil est de la partie, vous pourrez alors vous poser sur la terrasse et vous y rafraîchir autour d'un verre... #

Exposition du lundi 15 août au dimanche 21 août – Bozar

Infos : www.bozar.be/fr/calendrier/milena-dopitova-even-odd
www.bozar.be/fr/calendrier/solar-rooftop

DINANT

DINANT SUJETTE À L'EAU

Une balade découverte vous est proposée sur le thème de l'eau cette fois dans la région namuroise. L'eau, source de vie, d'activité économique, de loisir et parfois de désolation est aujourd'hui un sujet majeur. Jusqu'il y a peu, les problématiques liées à l'eau étaient associées dans nos esprits à des zones désertiques comme le Sahel... Mais les sécheresses et inondations à répétition vécues ces dernières années nous ont fait prendre conscience qu'il y a de nombreux enjeux qui y sont liés. Accompagné d'un historien et de représentant-es des contrats de rivière, vous irez à la découverte de tous ces enjeux passés, présents et futurs sur la commune de Dinant. Baignée par la Lesse et la Meuse, la cité des Copères est concernée au premier chef par l'eau et ce qui en découle. #

Le 10 août de 9h30 à 16h00, Dinant. Inscription obligatoire par mail : jean-francois.rasschaert@lilon.be



MONS

PORTRAITS DE FEMMES

Un jeu de piste de panneaux légers à lire et agréables à regarder qui vous déroule, de femme en femme, les étapes historiques des acquis féministes en Belgique. À mi-parcours, un espace de détente où vous pourrez écrire au tableau vos pistes pour améliorer l'égalité et dédier un ou deux portraits à des femmes que vous souhaitez mettre en valeur. Au sol, des pastilles symbolisant une avancée et sa date vous emmènent vers la seconde partie, tout aussi passionnante. Vous pouvez reprendre l'escalier pour la très belle série de photos de féministes ou aller vous reposer dans l'espace prévu ou dans le beau jardin du Mundaneum. Mais auparavant, vous aurez eu l'occasion de vous faire photographier dans un magnifique fauteuil doré, histoire de figurer, vous aussi dans le répertoire des femmes qui comptent de ce centre de données historiques. # Jusqu'au 20/11/2022 au Mundaneum de Mons. www.mundaneum.org

AU FIL DES PAGES

UN FIL DES PAGES?

La dette, une arme patriarcale. C'est à partir de ce constat que Camille Bruneau et Christine Vanden Daelen ont construit leur ouvrage *Nos vies valent plus que leurs profits*—*Face aux dettes, des réponses féministes*. Les autrices sont respectivement



sociologue et chercheuse en sciences politiques, ainsi que féministes et membres du CADTM (Comité pour l'abolition des dettes illégitimes). C'est de la vie qui augmente, remontée des taux d'intérêt... la dette revient sur le devant de la scène et sous toutes ses formes. Généralement en faisant des femmes les principales victimes. Partout dans le monde, elles subissent de plein fouet les décisions inégalitaires d'institutions et d'États qui se préoccupent plus du remboursement des dettes que du sort des humains et de la planète. Camille Bruneau et Christine Vanden Daelen s'appuient sur cette analyse pour dérouler un argumentaire complet et implacable pour un non-paiement féministe des dettes, tant publiques que privées. En s'appuyant sur des exemples concrets dans différents pays, les autrices proposent des perspectives

d'émancipation pour remettre la vie au centre, notamment grâce à des analyses et des pratiques écoféministes. Les deux chercheuses belges montrent comment capitalisme et patriarcat sont deux systèmes de domination qui «se nourrissent l'un de l'autre». Plus qu'une réforme de l'égalité femme-homme, elles prônent un changement systémique. Ce livre est le résultat d'un travail collectif avec la participation d'Anaïs Carton, Beatriz Ortiz Martinez et Eva Betavatzí. #

C. BRUNEAU, C. VANDEN DAELÉN, *Nos vies valent plus que leurs crédits*, Le passager clandestin, 2022.

NOUS VOUS EN PARLIONS...

NOUS VOUS EN PARLIONS?

Nous vous en parlions en 2017, dans un article sur les droits des peuples autochtones, rédigé par Laurent Delcourt : au Brésil, les récits de populations indigènes victimes de véritables massacres se multiplient. En cause, une politique extractiviste menée par une classe politique sujette à l'influence toujours plus grande du lobby de l'agrobusiness. Le sujet est, hélas, toujours d'actualité. Le mois dernier, le journaliste britannique Dom Phillips et le militant indigène Bruno Pereira ont été assassinés. Ils se trouvaient en Amazonie dans le cadre de la rédaction d'un livre sur la préservation de l'environnement. Dans une résolution votée le 7 juillet dernier, les députées du Parlement européen condamnent fermement les meurtres brutaux de défenseurs de l'environnement et des droits de l'homme ainsi que de populations autochtones, notamment en demandant aux autorités brésiliennes de mener une enquête exhaustive, impartiale et indépendante sur les meurtres de

Dom Phillips et Bruno Pereira et de veiller à ce qu'elles respectent pleinement et à tout moment les procédures légales. La résolution dénonce également l'augmentation de la violence, des attaques et du harcèlement à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement, des peuples indigènes, des minorités et des journalistes dans l'ensemble du pays. La résolution a été adoptée par 38 voix pour, 16 contre et 200 abstentions. Au niveau belge, les députées s'ont tous votés favorablement, sauf ceux du Vlaams Belang qui se sont abstenus. #

Comité de rédaction

M. BUCCI • D. DECOUX • A. ESTENNE • L. FAURE •
P. FELTESSE • J. GRAS • P. LEDECO •
A. MAIA • T. MIESSEN • V. ORUBA • P. PALSTERMAN •
F. REMAN • N. SHEIKHASSAN •
S. SHOLKHOVA • C. STEINBACH • A. TRIGALET

Rédactrice en chef Stéphanie BAUDOT

Journaliste Élodie JIMÉNEZ ALBA

Photo Une © Élodie JIMÉNEZ ALBA

Site www.revue-democratie.be

E-mail democratie@moc.be

Administration Lysiane METTENS tél. : 02 246 38 43

Avec le soutien de Mouvement Social scri

Éditeur responsable Dominique DECOUX

Centre d'information et d'éducation populaire du MOC (CIEP ASBL) - BP50 - 1031 Bruxelles

Démocratie est publié sans but lucratif

Pour recevoir Démocratie

Par domiciliation, demandez un avis de domiciliation en téléphonant

au 02 246 38 43 (ou via lysiane.mettens@ciep.be).

Vous payez 20 EUR par an ou 10 EUR par semestre.

Par virement bancaire, versez la somme de 25 EUR (pour les 12 prochains numéros)

ou de 43 EUR (24 prochains numéros) sur le compte BE95-7995-8743-7658 avec la mention « DÉMOCRATIE ».

Le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application. Son objectif est de mieux protéger l'utilisation des données personnelles. Démocratie s'engage à stocker vos données de manière sécurisée, sans les partager avec des tiers. Vous pouvez en permanence vous désabonner, demander la rectification de vos données en cas d'erreur ou en demander la suppression en vertu de votre droit à l'oubli. Pour toute question concernant l'utilisation de vos données, n'hésitez pas à nous contacter : democratie@moc.be

GAVROCHE@MOC.BE

GAVROCHE@MOC.BE

Face à la crise du pouvoir d'achat que nous traversons, les propositions avancées par la famille libérale nous ont tout de même un peu étonnés. Non parce qu'ils envisagent une réduction de l'impôt. On n'attendait pas autre chose de leur part... Notre surprise vient de leur apparente incapacité à calculer correctement. Dans une interview du ministre Clarinval parue à La Libre, celui-ci nous explique qu'il est «possible de soutenir le pouvoir d'achat des citoyens en augmentant la quotité exemptée d'impôt, en la faisant passer de 9 à 11.000 euros, ce qui permettrait de donner tout de suite 2.000 euros en plus à tous les citoyens qui travaillent et qui payent des impôts.». C'est curieux, mais dans la tranche d'imposition visée, on est plutôt à 25% d'impôt et pas 100% comme le dit le ministre. Les 2.000 euros de réduction d'impôt ne représentent en fait que 500 euros. Mais quand on n'aime pas (l'impôt), on ne compte pas bien. Et de toute façon, on se fiche de l'impact de cette mesure sur les politiques redistributives dans une société toujours plus fracturée où les plus démunies restent trop souvent les laissés-pour-compte des différentes réformes gouvernementales... #